

Valdi Vienne

infos



Marché des producteurs de Pays, fête nationale
du 23 juillet **p.24**



L'ASV en finale 40 ans après ! **p.44**

Le Budget	p. 2
Les Commissions	p. 4
Voyage intergénérationnel	p.10
Conseil Communal des Jeunes	p.14
Infos	p.24
Le charmant Campanile.....	p.36
Album Nature	p.38
Vie associative & culturelle.....	p.40



n° 53 juin 2022

Directeur de
publication :
Claudie Bauvais

Rédactrice
en Chef :

Gwenola Doaré

Impression :
VPS

Dépot légal :
2^e trimestre 2022

Contact :
communication@
valdivienne.fr

Renseignements pratiques

Mairie de Valdivienne

Tél. 05 49 56 30 26

Ouverture le lundi de 14h à 16h45,
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h45

Site internet : www.valdivienne.fr

En cas d'urgence

06 11 56 30 20

Téléphone portable du maire et des adjoints d'astreinte les week-ends et jours fériés.

Bureau de poste

Le bureau de poste de Valdivienne (situé à Saint-Martin-la-Rivière) est ouvert de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Déchetterie

Lieu-dit « Le Petit Pas de Saint-Martin »,
entre Valdivienne et Civaux.

Ouverture de mai à septembre : le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h.

Ouverture octobre - avril :
idem mais fermeture à 17h au lieu de 18h.

ÉDITO

Chères Valdiviennoises, Chers Valdiviennois, Chers amis,

*Au cours des derniers mois, la situation en Ukraine nous a sidérés, elle est dans toutes les têtes. Je remercie l'ensemble des Valdiviennois pour leur mobilisation, leurs dons et leurs propositions d'hébergement. **Le logement de la collectivité** mis à disposition est validé par l'Etat et va accueillir une famille. **La solidarité et l'entraide sont des valeurs bien ancrées dans notre commune.***

*Les deux ans de pandémie nous l'ont également démontré. Nous ne mesurons pas encore l'ampleur des conséquences de cette crise au niveau national comme au niveau local. Nous y sommes tous attentifs, mais nous en avons déjà les premiers effets. Ainsi, **le projet de construction d'un cabinet dentaire est arrêté.** Les jeunes dentistes, malgré l'avancée de leur projet (permis de construire validé...), n'ont pas souhaité continuer, trop d'incertitudes avec la crise, manque de visibilité...*

*Par contre, la construction d'une **maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)** a été validée par le Conseil Communautaire de Vienne & Gartempe ! En ce qui concerne le **pôle commercial**, le comité de pilotage continue son travail avec l'architecte et les commerçants.*

*Face aux tensions énergétiques que nous connaissons et aux enjeux environnementaux, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la **réduction de l'éclairage public.** Cette mesure est à la fois un bienfait pour la biodiversité et pour notre budget communal.*

*Concernant les finances communales, dans les pages à suivre vous pourrez prendre connaissance des comptes administratifs de 2021 et du budget prévisionnel de 2022. L'Etat ayant revalorisé les valeurs locatives de 3,1 %, **le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale.***

***Les associations installées depuis de nombreuses années sont le poumon de notre commune** qui se veut vivante, dynamique et conviviale. Pour mener à bien leurs actions, les associations sont continuellement à la recherche de bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans leurs projets. **N'hésitez pas à les rejoindre !** Notre belle commune ne doit pas devenir une cité dortoir.*

*Dans les prochaines semaines, différentes manifestations animeront notre commune. L'Association des Parents d'Elèves nous invite à leur **fête de plein air au Pré Chabannes**, le 24 juin ; le 2 juillet c'est Art'cadius qui fera son **festival de musique au Théâtre de Verdure**, il y en aura pour tous ; le 9 juillet « **La Petite Reine en Fête** » **autour du vélo** au Théâtre de Verdure et sur les routes.*

*Pour tisser des liens avec les habitants, les associations et les élus, **le 23 juillet à Morthemer, sera organisée une fête populaire du « 14 juillet ».** Privés depuis 2 ans du moment privilégié de rencontre entre les habitants et les élus, le Maire et le Conseil municipal **vous convient à son cocktail républicain à 11H30**, place du Monument aux Morts (programme page 24).*

J'espère que vous serez nombreux à participer à ces événements qui contribuent à tisser le lien social dont nous avons cruellement besoin par ces temps difficiles.

Je vous souhaite un très bel été à Valdivienne.

Très chaleureusement.

Madame le Maire,
Claudie BAUVAIS

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2022

Le budget 2022 a été établi en tenant compte des résultats de l'exercice 2021 qui conditionnent les affectations en section d'investissement et en conséquence les projets que la commune se propose de réaliser en 2022.

En fonctionnement, la politique est définie sur le principe d'un maintien des taux des impôts locaux.

En investissement, sont pris en compte le remboursement des emprunts en capital, les opérations 2021 reportées en 2022 et les nouvelles opérations programmées en 2022.

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'in- vestissement 2021	Résultat 2021	Résultat de clôture 2021
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	659 495,42 €	0	260 716,31 €	920 211, 73 €
Fonctionnement	561 586,02 €	542 168,53 €	332 386, 62 €	351 804, 11 €
Total	1 221 081,44 €	542 168,53 €	593 102, 93 €	1 272 015,84 €
BUDGET ANNEXE : CCAS				
Fonctionnement	8 145,46 €	-	769,27 €	8 914,73 €
Total	8 145,46 €	-	769,27 €	8 914,73 €
BUDGET ANNEXE : OPERATIONS INDUSTRIELLES				
Investissement	46 298,15 €	-	- 32 037,93 €	14 260,22 €
Fonctionnement	35 726,64 €	21 000 €	17 754,27 €	32 480,91 €
Total	82 024,79 €	21 000 €	- 14 283,66 €	46 741,13 €
BUDGET PHOTOVOLTAIQUE				
Investissement	38 237,62 €	0	8 840,85 €	47 078,47 €
Fonctionnement	372,97 €	0	- 246,23 €	126,74 €
Total	38 610,59 €	0	8 594,62 €	47 205,21 €

BUDGET PRINCIPAL 2022

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 2 327 069 €.

Sur le total des recettes, les Valdiviennois paient :

- taxe foncier bâti : 628 695 € (taux : 26,81 %*)
- taxe foncier non bâti : 47 795 € (taux : 28,50 %)

Soit un produit attendu estimé à 676 490 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 1 370 192 €, réparti comme suit :

RECETTES		DEPENSES	
Recettes financières & équipement	414 617 €	Dépenses financières	196 840 €
Recettes d'ordre	35 363 €	Dépenses d'équipement	1 138 597 €
Solde d'exécution positif	920 212 €	Dépenses d'ordre	34 755 €

Les dépenses d'équipement comprennent notamment les opérations suivantes :

- Parkings photovoltaïques Gr Scolaie	6 000 €	- Equipements divers	58 983 €
- Acquisitions foncières	325 000 €	- Valorisation Morthemmer	23 562 €
- Sécurité et accessibilité	48 820 €	- Patrimoine culture tourisme	15 501 €
- Travaux réseaux	106 000 €	- Restauration Eglise de Morthemmer	29 042 €
- Travaux bâtiments communaux	229 267 €	- Réhabilitation Mairie	82 000 €
- Environnement	24 374 €	- Schéma directeur Valdivienne	13 192 €
- Travaux et équipements voirie	176 856 €		

BUDGET OPERATIONS INDUSTRIELLES

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 57 191 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 392 805 € réparti comme suit :

RECETTES		DEPENSES	
Recettes financières & équipement	366 395 €	Dépenses financières	1 745 €
Solde d'exécution positif	14 260 €	Dépenses d'équipement	388 910 €

Les dépenses d'équipement comprennent notamment les opérations suivantes :

▪ Etudes - création d'un pôle commerciale à St Martin	361 987 €
▪ travaux neufs – grosses réparations	26 923 €

BUDGET CCAS

Uniquement une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 23 515 €.

RECETTES		DEPENSES	
Solde d'exécution positif	8 915 €	Colis de Noël des aînés	6 550 €
Produit des concessions cimetières	2 000 €	Octobre Rose	700 €
Avances remboursables	3 000 €	Gracieux redevance ordures ménagères	7 500 €
Divers produits de services	1 600 €	Autres secours	5 000 €
Subvention communes	8 000 €	Divers (alimentation, fournitures, créances irrécouvrables...)	3 765 €

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 13 341 €. Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 56 046 € réparti comme suit :

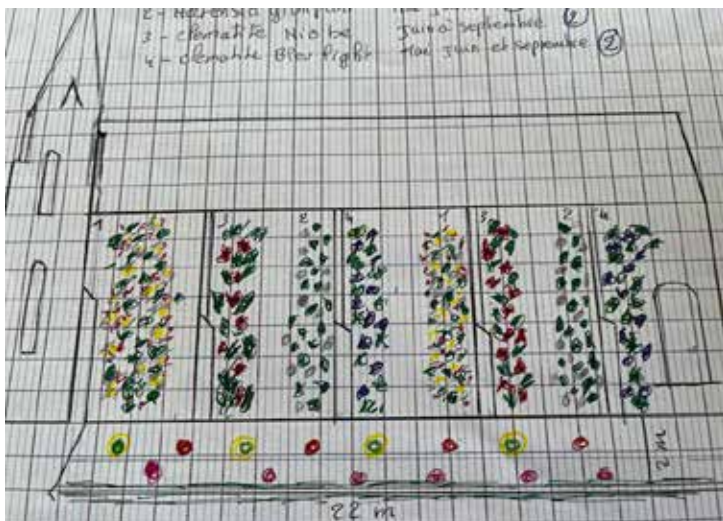
RECETTES		DEPENSES	
Solde d'exécution	47 205 €	Dépenses d'équipement	47 049 €
Recette d'ordre	8 841 €	travaux neufs, grosses réparations	

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud



Croquis du futur parterre de l'église de Saint Martin.



Bienvenue Edith !

Depuis quelques mois maintenant, une nouvelle agente technique, Edith Gault, est arrivée au sein de l'équipe en place. Après 29 ans dans les services publics à la commune de Saint Pierre des Corps, dont 26 pour les espaces verts, son expérience et son savoir-faire sont des atouts importants pour notre commune. Après avoir reçu l'année dernière la première fleur régionale « Villes et Villages Fleuris », Valdivienne bénéficiera de ses compétences pour le développement et la gestion des espaces verts ! De nouveaux parterres seront mis en place à Saint Martin la Rivière : à l'église, au square, au cimetière, en bas de Bonneuil... Les plantes choisies sont principalement des vivaces afin de préserver la ressource en eau. Cependant, pour cause de sécheresse, certains massifs ne verront le jour qu'après la saison estivale. Les cimetières de Saint Martin la Rivière et de Morthermer vont être enherbés à l'automne, saison propice pour la réalisation de ces travaux. C'est un budget d'environ 10 000 € qui est alloué aux espaces verts pour l'année 2022.



Carton rouge : les nouveaux massifs ne sont pas des canisites

Certaines visions de notre commune sont très désagréables, les dépôts sauvages et les déjections canines sur la voie publique sont vraiment une désolation. Ces actes sont passibles d'amendes importantes. Alors, s'il vous plaît, si comme nous, vous aimez votre commune aidez-nous à la laisser propre !

Signalétique

Pour la signalétique, une cinquantaine de plaques de rue va être renouvelée, les aires de pique-nique et de jeux vont être identifiées...

Samedi CITOYEN le 8/10/2022

Nos bords de routes et chemins sont jonchés de débris qui polluent et dévalorisent notre commune. Sous l'impulsion des commissions Environnement et Education-Jeunesse, il vous est proposé de participer au nettoyage de la commune le 8 octobre, départ à 10 h (de la place de l'église de Saint Martin). L'ensemble des déchets collectés seront rassemblés sur le parking de l'église à St Martin la Rivière. Matinée clôturée par un pique-nique sorti du panier de chacun à 13 h.

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud

Les Commissions



Carrière Lafarge : que se passe t-il ?

La société LAFARGE a décidé de cesser son activité d'extraction de sable et de graviers aux lieux-dits « Les Sables », « La Vallée des Sables », « Le Doré » et « Clairé » à Valdivienne. L'autorisation d'exploiter attribuée à l'origine à la société Ragonneau, par les services de l'État en 1992, imposait un certain nombre de mesures dans le réaménagement du site en fin d'exploitation, comme notamment : le retrait des matériels d'exploitation ou le dressage des talus suivant des pentes n'excédant pas 30 %. Ces travaux de réaménagement qui répondent à des obligations réglementaires et de sécurité ont débuté en début d'année. Ils n'ont pas été sans impact sur l'environnement et la biodiversité : arrachage des haies, destruction des galeries où nichaient les hirondelles de rivage... Néanmoins, la future réhabilitation de ce site par la société Sun'R Power prévoit une nouvelle plantation de haies. Sachez que vos élus seront vigilants sur la qualité du projet proposé.





Elle & Lui
Coiffure

6, rue Abbé Arnault
St Martin-la-Rivière
86300 VALDIVIENNE

Tél. 05.49.03.08.53



Ets G. TABAUD 

- CARBURANTS	- MATÉRIEL de GRAISSAGE
- HUILES - GRAISSES	- ANTIGELS - ADDITIFS
- FIOUL Chauffage	- GAZOLE NON ROUTIER

32 r Gén de Gaulle, 86320 LUSSAC LES CHÂTEAUX
Tél. : 05 49 48 40 28 - poitou.carburants@wanadoo.fr

VOIRIE - RÉSEAUX *Responsables Philippe Papuchon - Denis Germaneau*

Éclairage public

La programmation 2022 prévoyait le remplacement des lanternes de la place des Tilleuls à St Martin. Lors de la commission voirie-réseaux, il a été mis en évidence la nécessité d'une cohérence entre le futur pôle commercial et le bourg de St Martin. La commission a donc choisi de reporter le changement des lanternes de la place après la construction du pôle.

Voirie

Les travaux de voirie pour 2022 concernent essentiellement la réfection de voiries vétustes :

- La route du petit Champ Guérin ,
- La rue des vieux Chênes
- Les bordures de la rue du Trame,
- Captage des eaux pluviales à Tiron.

Ruissellement

Afin d'améliorer et de résoudre les problématiques de ruissellement et d'inondations, les travaux de réfection de la rue des Sablières (Cubord) ont été réalisés en 2021-2022. Il reste à finaliser les bordures et trottoirs.

L'urbanisation et plus particulièrement la voirie génèrent une forte imperméabilisation des sols, ce qui augmente très fortement les phénomènes de ruissellement en réduisant la capacité d'infiltration des sols.

En ce sens, la commission voirie a décidé de tester sur certaines portions de trottoir des bétons drainants. Ce matériau permet de réaliser des trottoirs stabilisés tout en laissant infiltrer une grande quantité d'eau de pluie. C'est une innovation intéressante pour réduire le ruissellement, mais qui a un coût important au m².



Travaux de voiries rue des Sablières

Ce test permettra donc d'observer l'efficacité, l'entretien et surtout la résistance dans le temps de ce matériau pour les travaux futurs.

Travaux de voirie Intercommunale

La réfection de la route de la Chapelle-Viviers est inscrite au budget exceptionnel de la CCGV pour 2022. Toutefois en raison des augmentations importantes des coûts de travaux et après échanges avec les responsables de la voirie de la communauté de communes la réfection ne sera pas réalisée en enrobé « classique », mais en bi-couche gravillonné.

 **Fabien DAOUX**
Electricité générale

06 77 81 36 14



daoux.elec@gmail.com



HÔTEL RESTAURANT DE LA PLAGE

• Bar - Hôtel - Restaurant

Banquets - Mariages - Baptêmes
Salles de réception
Terrasse au bord de l'eau

Saint Martin La Rivière
86300 Valdivienne

Réservation au 05 49 56 30 28

La problématique des pigeons...



En février 2021, l'adjoint au patrimoine, Robert Benoist, alerte le conseil sur la présence très importante de pigeons dans les clochers des églises de Morthemmer et de St Martin La Rivière. Les fientes sont corrosives et détériorent les bâtiments : on observe un amas très important de fientes entre la voûte et la toiture, des pigeons morts... Dans le clocher, les planchers bois sont attaqués par l'acidité des déjections. Le parvis et le porche de l'église de St Martin doivent être nettoyés tous les jours et des nuisances sont également observées à l'épicerie PROXI, avec la présence de fientes sur les chariots... Enfin, ces colonies de pigeons détruisent les semis des agriculteurs dans les champs avec un impact financier significatif et la mise en place d'effaroucheurs irrite nos concitoyens. En février 2021, on estime le nombre de pigeons présents entre 150 et 200.

Début mars 2021, la commune obtient un devis pour la pose de grillage sur toutes les ouvertures : il faut compter 7400 € TTC pour l'église de Morthemmer et 12 600 € TTC pour celle de St Martin. Car si l'église de Morthemmer présente peu de possibilités de nichage en extérieur et une mise en œuvre relativement simple des grillages, la hauteur et le nombre de petites ouvertures du clocher de Saint Martin la Rivière nécessite la pose des grillages par des cordistes. Sans parler des nombreuses sculptures qui offrent l'opportunité aux pigeons de nicher. Le devis pour Morthemmer a été validé le 31 mai 2021. La crise du COVID et l'approvisionnement de grillage en cuivre fait que cette prestation n'est qu'en partie réalisée, donc inefficace à ce jour.

Pour St Martin, la solution, qui a un coût très élevé, ne résout en fait qu'une partie du problème. Grillager la totalité des ouvertures empêcherait les pigeons de pénétrer à l'intérieur de l'église, mais n'empêcherait pas le nichage des très nombreux pigeons qui sont à l'extérieur du clocher. Des solutions alternatives sont donc envisagées. Le 1^{er} avril, un effaroucheur prêté est essayé et les œufs éliminés entre 3 et 4 fois par semaine pour que les pigeons « comprennent » qu'il y a un prédateur et arrêter la prolifération. Si le système semble efficace dans les premiers jours, très vite, les pigeons s'y sont habitués... Le 15 avril, des grilles sont posées au niveau des oculi du porche de Proxi. Dans l'église, un filet anti-pigeon est également posé au niveau de la charpente et au-dessus des cloches pour empêcher le nichage, ce qui semble efficace. Des grilles sont également posées aux oculi des deux transepts et une ouverture de la voûte est fermée. Résultat : plus de pigeons à l'intérieur des « toits » de l'église. Malheureusement, 4 semaines après, on constate que les pigeons ont coupé les filets ! Fin juillet, ce filet sera donc remplacé par un grillage en acier souple, plus résistant.

Durant l'hiver, privés d'abris, les pigeons auraient dû partir, mais ils se sont exilés dans le voisinage proche (ce qui n'est pas forcément mieux : on a déplacé le problème). Pourtant, ils sont toujours très nombreux à l'église et les nuisances toujours là... L'éradication semble donc la seule solution. Après plusieurs tentatives de méthodes « douces » et les mois écoulés, force est de constater que c'est malheureusement la seule solution.

En février, nous avons consulté une société pour le piégeage dans une cage. Ceci impose de lui trouver un endroit stratégique et de la laisser en place 8 semaines alors que la période de reproduction commence bientôt et ce, sans résultats garantis... Il est donc décidé d'intervenir dans les dortoirs principalement de nuit et d'euthanasier les pigeons avec une carabine à air comprimé spécifique, équipée d'un silencieux et d'un système de visée nocturne (aucun bruit, aucune lumière, projectiles sans danger pour l'environnement). Les résultats sont immédiats et garantis avec un prélèvement de 80 % des oiseaux visibles au premier passage, suivi d'un deuxième passage, 1 mois après, pour arriver aux environs de 90 %. La 1^{ère} intervention a eu lieu le 25 mars après avoir accompli toutes les formalités (arrêté municipal, gendarmerie prévenue...) Sur les 150 pigeons neutralisés, seule une dizaine l'a été par l'intérieur du clocher. Tous les autres se trouvaient à l'extérieur de la flèche, tapis au niveau des nombreuses ouvertures, des saillies, des sculptures... A la 2^{ème} intervention, on constate qu'il y a très peu de pigeons. Une dizaine sera éliminée.

Il reste à ce jour environ une dizaine de pigeons présents au niveau de l'église, ce qui est tout à fait acceptable. Sur le parvis, on voit des amas d'herbes séchées mais il n'y a plus de fientes, si difficiles à nettoyer. Mais la question demeure : « comment faire pour que la population de pigeons soit acceptable et ne plus se laisser déborder, tant pour éviter la détérioration du patrimoine que pour la sérénité de nos agriculteurs ? » La réponse n'est pas simple !

La période de reproduction des pigeons dure environ 8 mois, de fin janvier à fin septembre, temps pendant lequel la femelle produit 5 à 7 nichées de 2, voire 3 pigeonceaux, soit en moyenne 14 pigeons. Le pigeon qui naîtra dans un endroit y restera toute sa vie et s'y reproduira la saison suivante. Ce qui augmente considérablement la population d'année en année... Son espérance de vie est de 6 ans.



EDUCATION, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

Responsables Sandrine Morisset - Thomas Mesmin

Les TAP : convivialité partagée

Depuis l'allègement du protocole sanitaire début 2022, les TAP ont repris leur organisation habituelle. Menées par Stéphane Malloyer, directeur du périscolaire, et tous les intervenants, ces activités connaissent un réel succès auprès des enfants.

Sur les deux créneaux du mardi et jeudi, sont inscrits entre 70 et 80 enfants. Il leur est proposé des activités diverses et variées comme activité manuelle, sport collectif, tennis, cirque, vidéo.... Chaque activité a environ un groupe de 10 élèves sur une heure, ce qui permet de réaliser de bonnes séances. Les retours des enfants, de leurs parents et des intervenants sont très encourageants.

Un hôtel à insectes !



Les élèves des classes de CE2-CM1, CM1, CM2A et CM2B ont participé à la construction des hôtels à insectes avec Cassandra Clément. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'éducation au développement durable et notamment du positionnement de l'école en tant que Refuge LPO. Dans cette même optique, les classes de CP et de CE1 devraient se rendre au Lac de Saint-Cyr en juin (intervention LPO) et les CM2B au Bois de la Loge (Pouillé) avec le CPIE Lathus, organisme qui intervient également auprès des CE2-CM1 et CM1 autour de la gestion de l'eau et des inondations.



Fête de la Science 2022 :

« **Le changement climatique : il est temps de changer !** »

La manifestation aura pour thème cette année « **le changement climatique** » et se déroulera du 10 au 15 octobre en lien avec le groupe scolaire des Genêts.

Opération ma commune propre !

En partenariat avec la commission Environnement, la journée citoyenne du samedi 8 octobre, viendra introduire la Fête de la Science. Une marche ludique sera organisée à 10 h, « opération ma commune propre » avec ramassage des déchets, ateliers land-art, quizz sur le thème de l'environnement pendant le parcours... Le départ se fera de la place de l'église de St Martin sur le thème de la gestion des déchets. Ouvert à tous, venez en famille !



La Galerie Sonore d'Angers



Du 18 mai au 10 juin, les élèves du groupe scolaire ont participé à un projet autour de la musique et de l'ouverture sur le monde. Proposé par la galerie sonore d'Angers, il a impliqué l'ensemble des élèves et l'équipe pédagogique. Installés dans les locaux de l'école, les intervenants ont su partager leur passion de l'art musical. Cette initiation s'est conclue par une représentation collégiale devant les parents d'élèves le vendredi 10 juin.

EDUCATION, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

Responsables Sandrine Morisset - Thomas Mesmin

Les Commissions



Le CARNAVAL 2022 sous un beau soleil déguisé !

Malgré un contexte incertain lié à la pandémie, le dimanche 27 mars dernier, le Carnaval a connu un franc succès après un retour tant attendu des grands, mais surtout des petits !

Ils se sont retrouvés nombreux au stade de Salles en Toulon pour un défilé jusqu'aux Genêts où les attendaient des parcours d'agilité dans le gymnase, un délicieux goûter offert par la municipalité et surtout l'embrasement de Monsieur Carnaval !

Encore un grand merci aux jeunes et aux animateurs de la Maison Bleue ainsi qu'à l'association L'Etoffe de soie pour la réalisation de ce Monsieur Carnaval atteignant presque 4 mètres de haut !

Et un grand merci à tous les enfants présents !
A l'année prochaine !





12^E VOYAGE INTERGÉNÉRATIONNEL 2022

Bulletin d'inscription à déposer en mairie avant le 30 juillet

BALADE PARISIENNE
LUNDI 24 et MARDI 25 OCTOBRE 2022

TARIF ADULTE : 180 €
JEUNES -18 ans : 40 €

Pièce d'identité obligatoire (CNI ou passeport uniquement et en cours de validité) - Pour les enfants mineurs non accompagnés autorisation parentale.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse e-mail :

téléphone : fixe :

Portable :

RÈGLEMENT DU VOYAGE :

Par CHÈQUE à l'ordre du Trésor Public

Possibilité de règlement en 2 fois :

- 1^{er} chèque (versement des arrhes 30 %) : Montant adultes : 80 € x + Montant enfants 10 € x
- 2^{ème} chèque solde encaissé début octobre 2022 : Montant adultes : 100 € x + Montant enfants 20 € x

Possibilité de virement (RIB disponible à l'accueil de la mairie)

RÉCAPITULATIF DU PAIEMENT PAR FAMILLE

Récapitulatif paiement	Tarif	Montant total	Paiement en 1 fois 2 chèques - chèque 1 (arrhes) - chèque 2 (solde)
Nombre d'adultes :	180 € x =	€	Chèque 1 :
			Chèque 2 = solde :
Nombre de jeunes -18 ans :	40 € x =		ou virement :

10 A VALDIVIENNE, le Signature :

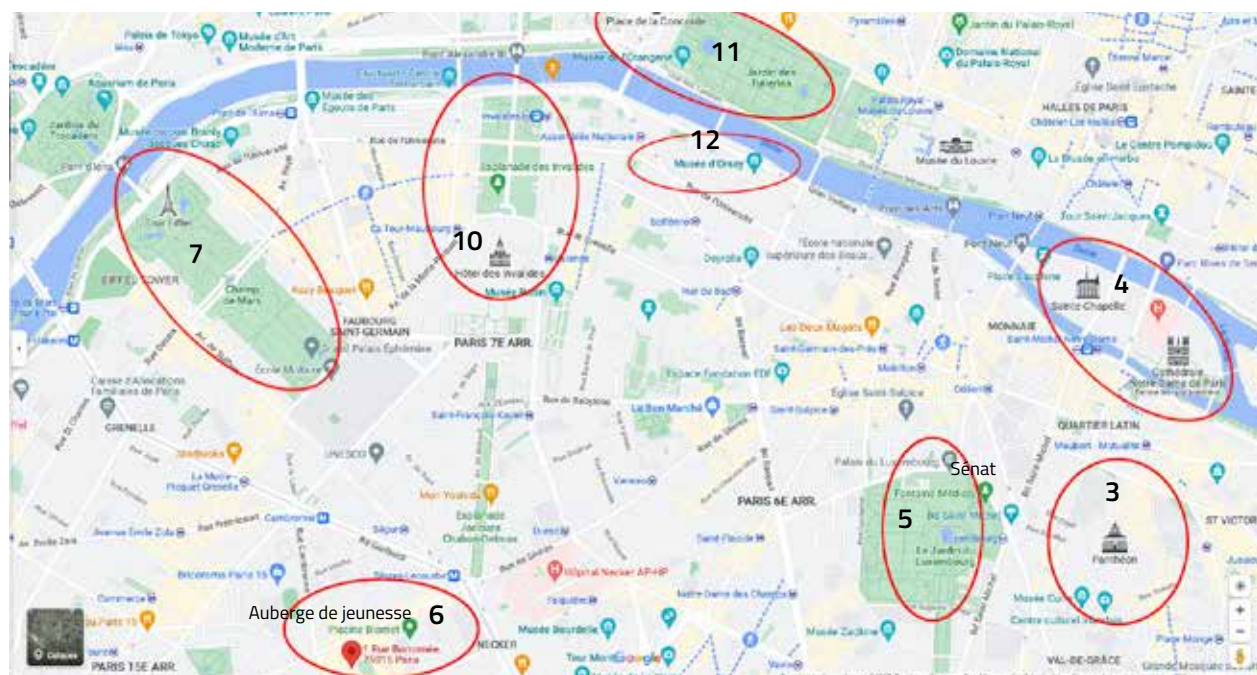
** Le voyage est limité à 63 places.*

Merci de déposer votre dossier à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 30/07/2022.

12^E VOYAGE INTERGÉNÉRATIONNEL 2022

BALADE Parisienne « Entre Institutions et Patrimoine » 24 - 25 OCTOBRE 2022

Les Commissions



La Mairie de Valdivienne propose de vous faire découvrir Paris, ses institutions et son patrimoine !

PROGRAMME

LUNDI 24 OCTOBRE

1. Départ VALDIVIENNE, place de St Martin La Rivière – Rendez-vous 3h30. Départ à 4h précises
2. Pause Petit-déjeuner vers 7h
3. Arrivée à Paris - Visite du Panthéon à partir de 10h
4. Visite libre de l'Île de la Cité et déjeuner à la charge de chaque participant ou pique-nique tiré du sac
5. Visite du Sénat de 14h à 16h
6. Départ pour hébergement - Auberge de Jeunesse 15^{ème} arrondissement et installation
7. Visite libre du Champ de Mars
8. Dîner au restaurant le Wallace à 100 m de l'hébergement

MARDI 25 OCTOBRE

9. Départ à 9h00
10. Visite du musée de l'armée aux Invalides (dont le tombeau de Napoléon et la cathédrale Saint-Louis) vers 10h
11. Visite libre du jardin des Tuileries et des Champs-Élysées et déjeuner à la charge de chaque participant.
12. Visite du musée d'Orsay vers 16h
13. Départ vers 19h pour Valdivienne avec un arrêt dîner à la charge de chaque participant
14. Arrivée Valdivienne vers minuit

TRANSPORT assuré par LUSSAC VOYAGE ;
Contact : Sandrine MORISSET 06 77 89 44 82

Six tickets de métro par personne sont compris dans le tarif pour les plus longues distances. Le reste des trajets est prévu à pied.

Départ	Arrivée	km	Durée (en minutes)
Panthéon	Sénat	0,7	8
Panthéon	Île de la Cité	1,2	14
Île de la Cité	Sénat	1,3	16
Sénat	Auberge de jeunesse	2,9	35
Auberge de jeunesse	Tour Eiffel	2,3	27
Auberge de jeunesse	Hôtel National des Invalides	2	24
Hôtel National des Invalides	Champs-Élysées	1,8	22
Champs-Élysées	Musée d'Orsay	2,4	29

12^E VOYAGE INTERGÉNÉRATIONNEL 2022

Nos différentes visites parisiennes

Le Panthéon



Un édifice grandiose. L'ambition de Soufflot est de rivaliser avec Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul à Londres. Le péristyle monumental s'inspire du Panthéon d'Agrippa à Rome.

Un programme décoratif. À partir de 1874, des peintures sur toiles marouflées illustrant l'histoire de sainte Geneviève et l'épopée des origines chrétiennes et monarchiques de la France viennent orner le sanctuaire. En 2020, vient s'ajouter des œuvres d'Anselm Kiefer et Pascal Dusapin, c'est l'ancrage du monument dans son siècle.

Découvrez les grandes personnalités inhumées dans la crypte, qui dessinent le visage de notre identité nationale. Une présentation permanente résume la vie et l'œuvre de ceux qui y reposent, de Voltaire et Rousseau à Joséphine Baker.

Installé en 1851, démonté puis réinstallé en 1995, le pendule de Foucault prouve la rotation de la Terre.



Le Sénat et ses missions

Les sénateurs examinent les projets de loi que le Gouvernement leur soumet. Ils peuvent également déposer et examiner des propositions de loi. Les sénateurs contrôlent aussi l'action du Gouvernement et vérifient que les lois votées sont bien appliquées. Ils peuvent créer des instances temporaires (mission d'information, commission d'enquête...) pour étudier un sujet particulier de manière approfondie et proposer des réformes. Le Sénat est le garant de la stabilité des institutions. À la différence de

l'Assemblée nationale, il ne peut être dissous. De plus, le Président du Sénat assure l'intérim en cas de vacance ou d'empêchement de la Présidence de la République.



Le sénat et le Palais du Luxembourg



Le Musée de l'Armée

L'Hôtel national des Invalides, qui sert d'écrin à de nombreuses cérémonies de la République, regroupe en son sein plusieurs musées, dont le musée de l'Armée et ses nombreux espaces, et le tombeau de Napoléon I^{er}. Repérable dans le paysage parisien par son dôme doré, la cathédrale Saint-Louis accueille messes et concerts.

Au XVII^e siècle, Louis XIV est à la tête de la plus grande armée d'Europe. Conscient que les soldats sont les premiers garants de la grandeur française, le Roi-Soleil décide l'édification d'un bâtiment pour accueillir ceux qui ont servi l'armée royale. La cité des Invalides ouvre aux vétérans dès 1674. À la fois hospice, caserne, couvent, hôpital et manufacture, l'Hôtel est une véritable cité réglementée selon un système à la fois militaire et religieux. Plus de 4 000 pensionnaires vivent alors entre les murs du site.

Aujourd'hui encore, l'Hôtel poursuit sa vocation initiale en abritant l'Institution nationale des Invalides.



Cour d'honneur



La cathédrale Saint-Louis, trois cents ans d'histoire



Armes et armures anciennes XIII^e – XVII^e siècle



Le tombeau de Napoléon



CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Un an déjà !



Le grand oral du 30 mai, parfaitement réussi !



Merci aux membres de la commission Jeunesse et aux membres bénévoles des associations qui sont venus soutenir les jeunes.



Depuis un an, les jeunes du CCJ se sont réunis environ une fois par mois lors d'un conseil encadré par Sylvain Feuillade, animateur à la Ligue de l'enseignement de la Vienne, et des élus de la commission Jeunesse. Ils ont tous pris leur nouvelle fonction très au sérieux et se sont pleinement investis dans leur nouveau rôle d'élus.

Le 30 mai dernier, lors d'un conseil municipal, en présence de leurs parents, les jeunes ont eu l'occasion de présenter leurs différents projets devant les élus de Valdivienne. Un exercice oral difficile et stressant pour eux, mais qu'ils ont parfaitement réussi !

Les 12 jeunes du CCJ se sont répartis en 3 groupes avec des projets différents :

1^{er} groupe : Projet d'un City Stade avec une enquête sous forme d'un questionnaire qui sera proposé à la population, disponible sur le site www.valdivienne.fr et lors de la fête du 23 juillet. Notons qu'en attendant, le plateau des Genêts est ouvert aux enfants les week-ends et vacances scolaires.

2^{ème} groupe : Projet de sensibilisation à la protection des animaux sur notre commune, avec la création de panneaux signalétiques aux abords de l'école des Genêts et proposition de stands avec des associations de protection des animaux lors d'événements festifs sur Valdivienne, notamment le 23 juillet.

3^{ème} groupe : Projet social en partenariat avec le CCAS avec la création d'un potager communal dont les légumes et fruits seront donnés aux bénéficiaires de la banque alimentaire et la création d'un « Café Causette » lors des banques alimentaires pour consolider des moments de partage et de convivialité. L'occasion de rappeler que si vous avez des surplus de fruits et légumes, vous pouvez en faire don au CCAS le 3^e mercredi de chaque mois (sauf au mois d'août) à la salle des fêtes de St Martin de 12h30 à 13h30.

SARL DAVID MAURAY



COUVERTURE
ZINGUERIE
DEMOUSSAGE

06.63.93.44.68
7 rue des Sablières
86300 VALDIVIENNE

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE



NEUF et RENOVATION
DÉPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Climatisation
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél. 05 49 44 00 38
Port. 06 19 55 66 60

Artisan peintre en bâtiment



06 13 19 74 90

-  Peinture d'intérieur
-  Préparation des supports
-  Ravalement de façade
-  Revêtements de sol

chevalier.peinture86@gmail.com

EIRL Chevalier Cédric
7, le Pré 86300 Valdivienne



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsables Béatrice Darras, Patricia Boileau



Le don au Centre Communal d'Action Sociale : la solidarité locale en action...

Le centre communal d'action sociale (CCAS), présidé de plein droit par le maire et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère social ». Il peut donc percevoir des dons afin de soutenir les publics les plus fragiles, en contrepartie de quoi le particulier

bénéficiera d'une **réduction d'impôt de 66 %** de son montant, dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Concernant les entreprises, en tant que mécénat social, les dons effectués aux CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des sociétés, à hauteur de 60 % du montant des versements. Pour ce faire :

- Libellez votre chèque à l'ordre du Trésor Public
 - Remettez-le au CCAS, Mairie de Valdivienne, 29 route de Lussac
 - Un reçu fiscal sera établi à vos prénoms et nom et posté à l'adresse indiquée sur votre chèque
- Merci pour votre générosité.



www.semaine-bleue.org

Cette année, la semaine bleue se déroulera du 3 au 9 octobre 2022, sous le thème :

**Changeons notre regard sur les aînés,
brisons les idées reçues !**

La municipalité organisera avec la participation de la Maison bleue, l'AJIV, Le Clos Adler et Stéphane Malloyer, animateur de la commune, différents temps forts durant toute la semaine.

Les manifestations envisagées sont :

- Gym douce
- Randonnée gourmande
- Demi-journée récréative avec les seniors et une classe de primaire de l'école des Genêts
- Jeu de piste ou chasse au trésor avec les seniors et la participation des élèves de l'école primaire dans le parc du Clos Adler
- Pétanque, molkky, jeu de palets, etc.

Toutes les informations seront diffusées sur les réseaux sociaux de la commune et des flyers seront disponibles dans les commerces de la commune au mois de septembre 2022. Comme l'année dernière, un courrier sera envoyé aux personnes âgées de 65 ans et plus pour les informer des dates et horaires des manifestations.

Venez Nombreux et changez votre regard !

Mission^{xy} pour les garçons de 11 à 14 ans et leur père



Apprendre à connaître son corps, apprivoiser les changements de la puberté, découvrir la puissance de vie qui est en chacun... autant d'éléments qui permettent à l'enfant / au jeune de se sentir valorisé, de prendre soin de lui et de grandir dans le respect de l'autre.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Valdivienne organise avec l'association CycloShow **samedi 25 juin 2022 de 9h15 à 16h45**, un atelier salle polyvalente de Salles en Toulon pour aborder la question du corps et des changements de la puberté. Conditions, tarif et inscription obligatoire avant 18 juin 2022 par internet à

<https://cycloshow-xy.fr/ateliers/84607/>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'animateur de CycloShow **Yves de MARTEL** à yves.de.martel@orange.fr.



Demande de REMISE GRACIEUSE Partielle de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 2021

Réservée aux habitants non imposables de Valdivienne

Je soussigné(e), **Prénom** : **Nom** :

compte tenu de mes faibles ressources, demande une remise gracieuse de la REOM 2021 sur la commune de VALDIVIENNE.

Je certifie, sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies.

Fait à Valdivienne, le

Signature :

Je suis : Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Concubinage ☐ Pacsé(e) ☐ Divorcé(e), séparé (e) ☐ Veuf (ve) ☐

Nombre de personnes vivant au foyer : Adulte(s) : Mineur(s) :

Y a-t-il une personne handicapée dans votre foyer ?

si oui : Nom et prénom :

Mon adresse :

..... 86300 VALDIVIENNE

Téléphone :

Je suis : Propriétaire ☐ Locataire ☐ de ma résidence principale. Autre ☐ (préciser) :

Je déclare ne posséder que ma résidence principale. Je note que si je suis propriétaire ou usufruitier d'un autre bien autre que ma résidence principale (maison, terrain ou autre...) ma demande ne sera pas examinée.

A retourner en mairie au CCAS centre communal d'action sociale avant le :
15 septembre 2022 - En UN seul envoi y compris l'avis d'impôts 2022
AVEC copies des documents suivants :

- Le présent formulaire complété et signé
- Copie de l'avis d'impôts **2022** sur les revenus de **2021**
- Copie des dernières taxes foncières
- Copie de la quittance de loyer (si locataire)
- Copie du justificatif de remboursement de prêt maison (si propriétaire)
- Copie de la notification des prestations CAF (Caisse Allocations Familiales)
- Copie de vos factures SIMER d'ordures ménagères de **2021**
- Votre RIB

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai sera rejeté

Horaires d'ouverture de la mairie 29 route de Lussac St Martin la Rivière VALDIVIENNE
Lundi de 14h à 16h45 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45



Le CCAS de VALDIVIENNE a besoin de votre inscription au **REGISTRE NOMINATIF** pour permettre de vous faire secourir en cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence des risques exceptionnels

**Si VOUS avez plus de 75 ans ou êtes adulte handicapé
ou si vous avez plus de 60 ans et êtes inapte au travail**

Article L121-6-1 et R121-2 du Code de l'Action Sociale et des familles

**MERCI DE TRANSMETTRE CE DOCUMENT dûment complété daté et signé
au Centre Communal d'Action Sociale en MAIRIE au 29 route de Lussac 86300 Valdivienne**

NOM :

Prénom :

Date de naissance

Vous vous inscrivez en votre qualité de *(cocher la case)*:

- ☐ Personne retraitée de 75 ans et plus résidant à son domicile ;
- ☐ Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail ;
- ☐ Personne adulte handicapée

Adresse précise : N° : Rue (ou lieu-dit) :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Situation familiale : ☐ seul (e) ☐ en couple

Coordonnées du service d'aide intervenant éventuellement à votre domicile :

Personne(s) à prévenir :

Nom – Prénom :

Nom – Prénom :

N° de téléphone :

N° de téléphone :

Adresse :

Adresse :

Qualité (famille, amis : préciser)

Qualité (famille, amis : préciser)

Signature de l'intéressé(e) Date : le

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsables Béatrice Darras, Patricia Boileau

Inscription au repas de Noël



Le Centre Communal d'Action Sociale espère que les conditions sanitaires de cet hiver permettront enfin d'organiser son traditionnel repas de Noël offert aux habitants de Valdivienne de 75 ans et plus (*conditions rappelées sur le coupon ci-dessous)

Le repas est prévu le dimanche 18 décembre 2022 à 12h à la salle des fêtes de St Martin la Rivière.

Si vous choisissez de venir au repas, veuillez-nous le faire savoir par le coupon ci-dessous à remettre en mairie au plus tard le **30 octobre 2022**.

Votre conjoint ou conjointe de moins de 75 ans au 31/12/2022 qui vous accompagnerait devra régler son repas 22 € par chèque bancaire à l'ordre de « Restaurant de la Plage ».

Sans réception du coupon ci-dessous en mairie avant le 30 octobre 2022, les élus et bénévoles du CCAS auront le plaisir de vous apporter un cadeau gourmand à votre domicile dans la semaine de Noël.

Valdi Balades ! A vos batons !



Voici les prochaines dates des randonnées gratuites proposées par le CCAS : 6-10 kms

- 14-16h Mardi 20 septembre 2022
- 14-16h Jeudi 13 octobre 2022
- 14-16h Vendredi 18 novembre
- 14-16h Mardi 13 décembre 2022
- 14-16h Jeudi 19 janvier 2023
- 14-16h Vendredi 10 février 2023
- 14-16h Mardi 14 mars 2023
- 14-16h Jeudi 13 avril 2023
- 8h30-10h30 Vendredi 12 mai 2023
- 8h30-10h30 Mardi 13 juin 2023

Les Commissions

Coupon réponse à découper et à retourner à la mairie avant le 30 octobre 2022 en inscription au repas du 18 décembre 2022

*Rappel des conditions : Repas (ou cadeau) réservé aux habitants de Valdivienne de 75 ans et plus inscrits sur les listes électorales de Valdivienne.

Monsieur : Né le :

Madame : Née le :

Adresse : 86300 Valdivienne

Téléphone :

Cochez votre choix :

- ☐ Souhaite(nt) venir au repas du 18 décembre 2022 et dispose(nt) d'un moyen de transport
- ☐ Souhaite(nt) venir au repas du 18 décembre 2022 et ne dispose(nt) pas d'un moyen de transport
(Un élu ou un bénévole pourra venir vous chercher et vous reconduire)
- ☐ Accompagné(e) d'une personne de moins de 75 ans, ci-joint chèque de 22 € à l'ordre de « Restaurant La Plage »
- ☐ Préfère(nt) recevoir à leur domicile le cadeau gourmand, semaine de Noël

PATRIMOINE – CULTURE – TOURISME – COMMUNICATION Responsables Robert Benoist - Elodie Ranger

Les Commissions

« Village en couleurs »



C'est un projet de chantier participatif proposé par la commission Patrimoine de la Communauté de Communes de Vienne et Gartempe, dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

Pour cette première opération, la commission Patrimoine recherche des propriétaires volontaires du village de Morthermer.

Le principe : **Les 15 et 16 octobre prochains**, la commission propose d'organiser un chantier participatif pour peindre les huisseries en bois (volets, portes...) avec une technique traditionnelle, la « peinture à la farine », qui aura été présentée en amont avec une équipe professionnelle. Puis de terminer l'atelier par un temps de convivialité.

Objectifs : valoriser les techniques traditionnelles dans la restauration et l'entretien du bâti ancien mais pouvant être aussi utilisées dans le bâti contemporain (éco-construction par exemple).

Les conditions :

- Les huisseries doivent être en bois brut.
- Le nombre d'huisseries doit être suffisant pour faire l'atelier.



- Accord des propriétaires et dans le cas de Morthermer : accord de l'Architecte des bâtiments de France.
- Prévoir un espace pour l'initiation et la fabrication des peintures / temps de repas.

Renseignements complémentaires : Robert Benoist au 06 10 82 49 15.



MAÇONNERIE - TAILLE DE PIERRE
Stéphane Briand
06 17 49 01 93
stephbriand.49@gmail.com



APS
Logistique
 La logistique de l'Alliance
 au coeur de Valdivienne !
 Depuis 1933...



Faites de vos émotions une
FORCE
et de vos différences un
TALENT! *

* sur rendez-vous

*Retrouvez liberté et clarté
dans votre tête et votre corps.
Avancez en confiance vers votre épanouissement.*

Carole CHAMPAIN
06 73 04 66 88
Facebook : LibreetSens
www.libretsens.com



Brasserie Difrè SARL

89 Route de Lussac
Saint-Martin-La-Rivière
86300 VALDIVIENNE
06 - 37 - 58 - 33 - 09

brasserie.difre@gmail.com
www.brasserie-difre.fr

Brasseur Artisan N°898262654RM86



- Fabrication de bières de manière artisanale
- Format bouteilles 33 cl et 75 cl
- Format fûts 30 litres, 15 litres et 5 litres avec location tireuse
- Brassage possible de votre propre bière (sur devis)
- Visite gratuite de la brasserie (sur rdv)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter



@brasserie-difrevaldivienne



@brasserie.difre

Boucherie Charcuterie

SARL PAPUCHON & FILS



*Viandes de 1^{er} choix de la région
Véritable charcuterie de campagne*

SAINT-MARTIN-LA-RIVIÈRE
86300 VALDIVIENNE

05 49 56 30 30



THOMAZ RH

CABINET DE RESSOURCES HUMAINES



*Déléguez vos missions RH
pour gagner en temps
et en efficacité !*

**Votre service RH
externalisé**



Scannez &
Restez connecté !



07 47 00 58 39
3, rue de la Croix,
86300 Valdivienne, France
contact@thomazrh.com
www.thomazrh.com
LinkedIn : thomazrh



EXERCICE - EXERCICE - EXERCICE



Le vendredi 11 mars 2022, un exercice visant à tester l'organisation et les procédures du plan communal de sauvegarde (PCS) vis-à-vis du risque nucléaire s'est déroulé sur la commune.

Ce type d'exercice s'inscrit dans la programmation annuelle des exercices pilotés par la Préfecture et doit, conformément aux instructions ministérielles (ministère de l'intérieur), refléter les risques présents dans le département et donc par conséquence, les services de l'état (à tous les niveaux) s'entraînent à tester les procédures liées au risque nucléaire.

D'où ce vendredi 11 mars vers 9h15, Mme le Maire et les élus de la commune, mais aussi des représentants de la préfecture, de la Direction du Territoire, de l'Agence Régionale de Santé, du rectorat, de la gendarmerie, des pompiers et observateurs membres de la commission locale d'information de Civaux (soit une quarantaine de personnes) ont été mobilisés afin de pouvoir gérer le scénario « catastrophe ».

Les principaux objectifs de cet exercice étaient :

- **Pour la Préfecture** : tester la mise en œuvre du Plan Particulier d'Intervention (PPI),
- **Pour la Commune** :
 - Tester l'organisation du Poste de commandement communal (PCC),
 - Tester la procédure d'alerte communale, moyens de communication, alerte des personnes vulnérables, information sur les consignes de sécurité...
 - Tester le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune, mise en œuvre des mesures de distribution de comprimés d'iode, organisation de l'évacuation des personnes vulnérables...
 - Tester le PPMS de l'école des Genêts, regroupement, confinement, distribution de comprimés d'iode, évacuation...



A l'issue de cette journée, l'ensemble des acteurs se sont retrouvés pour échanger sur le déroulement de cet exercice, sur les moyens et actions mis en œuvre afin d'en ressortir les « bonnes pratiques » rencontrées et les points à améliorer.

Les principaux enseignements pour la commune :

- Si l'ensemble des documents étaient disponibles, il faudra prévoir une carte territoriale plus grande et des cartes de circuits d'évacuation,
- Nécessité de se former à l'utilisation du « Système d'alerte événement », voire de s'équiper de voitures sonorisées en cas de défaillance du système,
- Revoir les moyens d'alerte des personnes vulnérables (éléments de contact, nombre d'appelants, message à transmettre...)
- Bonne organisation et gestion au niveau de l'école, cependant prendre en compte les personnels et élèves hors périmètre de l'établissement,
- Bonne réactivité des acteurs aux demandes de la Préfecture.

Et vous ?, vous êtes-vous préparé ?

Avez-vous, au minimum, en permanence, à portée de main :

- 1 radio portable avec des piles de rechange, 1 lampe de poche avec des piles, des bouteilles d'eau potable, des couvertures, vos papiers personnels et ordonnances, 1 trousse à pharmacie, vos médicaments et comprimés d'iode
- Du matériel de confinement et d'hygiène (rouleaux adhésifs large, serpillière, sacs poubelle, désinfectant en lingette, savon liquide...)

Pour vous aider à vous préparer, vous pouvez élaborer un Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS) disponible à l'adresse suivante :

www.interieur.gouv.fr/Media/Securite-civile/Files/je-me-protege-en-famille

Vous êtes vous inscrit au Système d'alerte événement : 05 36 36 86 01

EN CAS D'ALERTE NUCLÉAIRE

L'alerte est déclenchée quand un événement dans une installation nucléaire est susceptible d'entraîner des rejets radioactifs et d'avoir des conséquences sur l'homme et l'environnement.

1

Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment



Je rejoins sans délai calmement un bâtiment en dur.
Si je suis déjà dans un bâtiment, je m'isole de l'extérieur.
Je ferme les portes et fenêtres et je coupe la ventilation.

2

Je me tiens informé(e)



J'écoute les consignes de protection des pouvoirs publics diffusées par la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision, et le site internet de la préfecture. J'utilise une radio à piles et j'ai prévu des piles de rechange.

3

Je limite mes communications téléphoniques



Je ne sature pas les réseaux de communication. Ils sont nécessaires à l'organisation des secours et à la transmission d'informations.

4

Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école



Je reste à l'abri. A l'école, mes enfants sont pris en charge par les enseignants. J'ai déjà discuté de cela avec eux.

5

Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction



La dose d'iode stable doit être prise au bon moment. J'attends les consignes du préfet.

6

Je me prépare à une évacuation éventuelle



J'ai déjà prévu mon kit d'urgence. Il comprend en particulier mes papiers personnels, mes éventuels traitements médicaux, des vêtements, de la nourriture et de la boisson. Lors de l'évacuation, je respecte les consignes.

 SARL **demazeau & fils**

10 bis route de la Bréchonnière 86300 VALDIVIENNE

Damien

06 68 08 08 60

Charpente

Couverture

Zinguerie

Démoussage

Isolation des combles

Julien

06 29 84 83 52



jeanyves.demazeau@orange.fr

Tél: 05 49 56 31 99

VALDIVIENNE EN FÊTE ! Réservez votre 23 juillet



Fête Populaire Samedi 23 Juillet MORTHEMER

- 7h Vide grenier - 06 89 93 45 41
- 9h Cani Rando - Inscription au 0650995210
Démonstration Canicross & Canivtt - Canicool86
MARAF - Les Chats de la Rue - Projet CCJ
- 11h30 Cocktail Républicain
offert par la municipalité
- 14h Plateau radio - étapes estivales
sur les ondes de la Vienne
- 17h30 Spectacle WANTED
Cie Bruital - Rue du Lavoisier
- 18h Marché de producteurs de pays
N'oubliez pas vos couverts !
- 23h Feu d'artifice + DJ

Exposition photos

Manèges

Valdivienne en Fête !

05 49 56 30 26

Restauration
midi et soir
Buvette



également une Cani-rando, des spectaculaires Canicross et CanivTT et diverses animations de l'association Canicool86.

A 11h30, Mme le Maire et les élus convient les Valdiviennois à un **cocktail républicain**, la cérémonie de janvier n'ayant pu avoir lieu dans le contexte sanitaire d'alors. Apportez votre **pique-nique** ou profitez de la restauration présente sur place proposée par les associations.

14h : Plateau radiophonique de REC et Agora en direct avec des interventions d'entreprises, d'associations...

17h30 : En partenariat avec Vienne et Gartempe, la Boulit (scène culturelle de proximité) proposera le spectacle **Wanted de la Compagnie Bruital**. C'est une parodie du western, entièrement mimée et sonorisée par une comédienne et un bruiteur. Ils jouent tous les personnages du Far West, du shérif au bandit sanguinaire en passant par le banquier, le prisonnier et la femme fatale. Ils s'amuse des clichés à la façon du cartoon et racontent entre les lignes du western une autre histoire, la leur, un peu absurde et un brin tragique.

18h : **Marché des Producteurs de pays** ! N'oubliez pas vos assiettes et vos couverts !

23h : Traditionnel **feu d'artifice** sur l'étang de Morthemmer, suivi d'une **soirée animée** par DJ Romuald. Venez danser !

Toute la journée, possibilité de **restauration, buvette, exposition de photos, manèges...** bref une ambiance conviviale à ne pas rater !

La fête nationale à Morthemmer !

À la demande unanime des associations participant à l'événement (Anciens combattants, ASV, APE, Art' Cacijs, Comité d'animation de Valdivienne, Comité des fêtes de Morthemmer, Vercival), le village de Morthemmer a été de nouveau plébiscité pour accueillir la fête nationale de cette année. Après un **vide-greniers**, l'un des groupes du Conseil Communal des Jeunes (CCJ) proposera avec des associations un programme **d'animations autour des animaux** avec des conseils (Les Chats de la Rue, MARAF), mais



Entretien d'espaces verts

Création d'aménagements extérieurs



DES ABORDS ÉLAGUÉS Un réseau préservé !

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie. attention, le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de situation dangereuse et/ou complexe.

CONCERT À MORTHEMER 9 septembre 2022



La compagnie les Ateliers Misuk présentent 4 voix de femmes a capella le vendredi 9 septembre 2022 à l'église de Morthemer à 20 h. Une soirée musicale pour tous - événement gratuit. Juliette De Massy - soprano ; Ulrike Barth - soprano ; Charlotte Labaki - mezzo -soprano ; Nina Lainville - mezzo-soprano.
Contact : ateliersmisuk@gmail.com

VOIES PUBLIQUES Arrêté permanent

Le balayage des trottoirs (fleurs, feuilles, fruits, neige, verglas...) est une charge incombant au propriétaire ou locataire des propriétés jouxtant les voies publiques. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir au devant de son immeuble bâti ou non bâti ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur. Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts, mais pas dans les ordures ménagères ou dans les avaloirs des eaux pluviales. En outre, l'usage de produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques est interdit par la loi. Les

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



TEMPÊTE A savoir !

Les averses de grêle ont provoqué d'importants dégâts matériels sur certaines de nos habitations, le dimanche 22 mai (en photo, deux grêlons reçus à Valdivienne !). Les dégâts provoqués par la tempête (vents violents), la grêle et la neige n'entrent pas dans la garantie des catastrophes naturelles. Les personnes victimes de dégâts doivent donc se tourner vers leur assurance et faire jouer la garantie dite TNG, tempête, neige, grêle. Un certificat d'intempérie, payant, peut être demandé aux services de Météo-France par mail (contact@meteo.fr) ou via le site services.meteofrance.com.



habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur. L'abandon d'objets encombrants ou de déchets ; les déjections canines sur l'espace public (trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants...) est interdit.

Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques doivent effectuer l'élagage de leurs arbres, arbustes et autres plantations dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. En cas d'accident, ils peuvent être tenus responsables. La hauteur des haies doit être limitée à 2 m, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En cas d'urgence, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des propriétaires ou locataires, après une mise en demeure restée sans effet...

BIENTÔT 16 ANS ? Pensez au recensement !



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

Qui ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ?

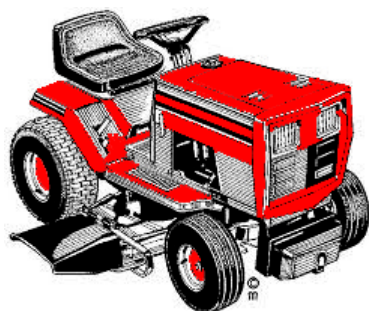
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

Comment ? soit PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

ou A LA MAIRIE : Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille. Info sur majdc.fr.

NUISANCES SONORES Pensez à vos voisins !



Bricolage ou jardinage, merci de respecter les horaires autorisés : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

(Arrêté préfectoral n°2021-DCBP-PAT/BE-005)

EQUI'VALDI 14 et 15 mai



Les 14 et 15 mai, au Théâtre de Verduze, Les Cavaldives et Écurie de Valdi avec l'aide du Comité d'animation ont organisé un week-end équestre « Equi'Valdi ». Pour cet événement, une carrière de 1 000 m² a été réalisée par les services techniques avec 120 tonnes de sable données par la société Lafarge en provenance de l'ancienne carrière. Le Club House du gymnase a permis de préparer un repas Western le samedi soir : plus de 160 repas servis dans une ambiance Country animée par le groupe Red Cabbage. Un concert de « Ze Group » a terminé la soirée. Auparavant dans l'après-midi, des démonstrations d'équitation western et d'équitation de travail ont été présentées par Julie Jacqmin et Céline Faure-Curt. Le dimanche a été tout aussi festif avec brocante équestre, randonnée, promenades poneys et démonstrations sur toutes les formes d'équitation présenté par l'association « Les Cavaldives ». Christelle Zanon a présenté son métier de comportementaliste équin, avant une conduite, impressionnante d'un attelage avec deux chevaux... La journée s'est terminée avec un concours de cheval à 2 pattes (cheval bâton) qui a bien fait rire le public ! Des professionnels du milieu équin étaient présents tout au long du week-end : ostéopathe, dentiste, sellier-bourrelier... C'était un week-end festif accompagné par une météo favorable, une première dans la région sur le site exceptionnel du Théâtre de Verduze.

FÊTE DU VÉLO « LA PETITE REINE EN FÊTE »

Théâtre de Verdre des Genêts le samedi 9 juillet 2022



Objectif de cette manifestation :

Mettre à l'honneur le vélo sous toutes ses formes avec la participation d'enfants, adultes, sportifs ou amateurs dans une utilisation loisir ou au quotidien. La petite histoire et la Grande histoire seront également présentes à travers des expositions thématiques dont celle de Raymond Poulidor.

Place est donnée aux enfants pour imaginer leur futur, s'initier à l'utilisation d'un vélo, prendre de l'assurance dans son utilisation tout en portant attention à sa sécurité, se dépasser en adresse, s'instruire sur les évolutions techniques utilisées dans le cyclisme et l'histoire de ce mode de déplacement et de vie.

Pour les plus anciens revivre leur jeunesse, pour les sportifs faire une balade à vélo en s'amusant et pour tous les autres découvrir en famille ou entre amis un patrimoine naturel et bâti de notre région à travers les randonnées proposées.

Pour la petite histoire...

Cette manifestation initialement prévue en juillet 2020 devait accompagner un événement exceptionnel pour notre région : le départ de la 12^{ème} étape du Tour de France à Chauvigny.

Reportée suite à la situation sanitaire liée au Covid 19, elle garde malgré tout son sens aujourd'hui à travers l'envie de partager une journée populaire et festive.



Dans le détail, en partenariat avec les villes de Valdivienne, Chauvigny, Pouillé, Tercé et Civaux, cette journée populaire et festive propose de 7h à 18h plusieurs animations sur le site des Genêts à Valdivienne : une bourse vélo, (pièces, habillement, documentations), des expositions de vélos et des documents depuis le XIX^{ème} siècle, un atelier de conseils et d'infos pratiques dans l'utilisation et l'entretien d'un vélo, des animations enfants (circuits d'adresse et sécurité routière, vélo du futur...), stands clubs vélo, associations pour la promotion du vélo, exposition Raymond Poulidor, expositions vélos de collection, projection de films, studio photos déguisé en habit, présence de bandas, restauration sur place (barbecue et plateau repas sur réservation) etc.

Le matin organisation de randonnées/balades costumées, colorées et bruyantes ouvertes à tous (enfants, adultes, valides et handicapés) en 6 boucles avec vélos personnels, anciens ou d'aujourd'hui (VAE) autour de Valdivienne : parcours initiatiques jeunes enfants de 3,8 km et 8 km, randonnée pour tous de 17 km, 28 km pour vélos d'époque, 45 et 59 km pour les plus aguerris dont un départ en forme de « clin d'œil » sur les lieux même du départ de la 12^{ème} étape du Tour de France à Chauvigny.

Pour cette journée, nous portons toute notre attention à la préservation de l'environnement et à la sécurité : partenariat du SIMER, organisation des randonnées par le Club de la Fédération Française de Cyclotourisme, engagement des participants à la sécurité sur les routes, relations avec des associations pour les handicapés (handisport et centres spécialisés).

Pour en savoir plus : lapetitereineenfete@gmail.com
Les réservations pour la bourse à vélos, un stand professionnel, l'une des 6 randonnées cyclistes ou un plateau repas adulte/enfant :

www.helloasso.com/associations/comite-d-animation-de-valdivienne

SPORTEZ-VOUS BIEN !

Nouvel évènement sportif annuel !

La Communauté de Communes Vienne & Gartempe organise un nouvel évènement sportif annuel « *Sportez-Vous Bien* ». Cet évènement se déroulera dans 15 communes du territoire du 25 juin au 22 juillet 2022. L'opération « Sportez-Vous Bien », c'est des activités sportives, gratuites, ouvertes à tous (à partir de 6 ans) et quasiment tous les jours pendant un mois. Le but de cet évènement est l'initiation et la découverte des différents sports pour les plus jeunes notamment. Ces activités se dérouleront en majorité entre 16h30 et 19h30 et quelques-unes sont sur inscription. Pour cette première édition, cet évènement a l'honneur d'être parrainé par de grands noms du sport tels que Lucas Duport, Charlotte Morriset, Audérick Guthoerl et Balthazar Guillon, tous les quatre champions de France de jujitsu, Gaëtan Guyonnet, champion du monde par équipe de kayak ou encore Gregg Black, champion du monde d'endurance. Ces figures sportives représentent entre autres le dynamisme et l'esprit sportif que « *Sportez-Vous Bien* » souhaite retransmettre à travers cette manifestation.

Bouresse, Journet, Jouhet, Lathus, Sillars, Saulge, Availles-Limouzine, Millac, Moussac, Le Vigeant, Saint-Martin-L'Ars, Verrières, Gouëx, St-Pierre-De-Maillé, Saint-Germain... proposeront : foot, gym, équitation, Vince Pong, marche, Rugby, Jujitsu/Body/Taïso, Vélo Futsal, Pump Track, Hand, E-Sport, Tir à l'arc, Canoë, Mini motos, Tennis, Tennis de Table,



Infos

Badminton, piscine, plongée, Initiation à l'apnée, Jeux subaquatiques, pétanque, Kayak, Paddle... Entre la découverte de nouveaux sports et l'arrivée des beaux jours, « *Sportez-Vous Bien* » est le nouveau rendez-vous de l'été en Vienne & Gartempe ! Tous les documents et informations sont disponibles sur www.vienneetgartempe.fr.

BON VACANCES À LATHUS

CCVG & Valdivienne



La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus. Ce bon est cumulable avec celui de 50 € de la mairie de Valdivienne.

Ces offres sont valables pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2022 au CPA Lathus.

Les bons sont à demander/retraiter sur le site de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe. www.vienneetgartempe.fr

COMPOSTEZ !

Réduisez vos déchets à la source !

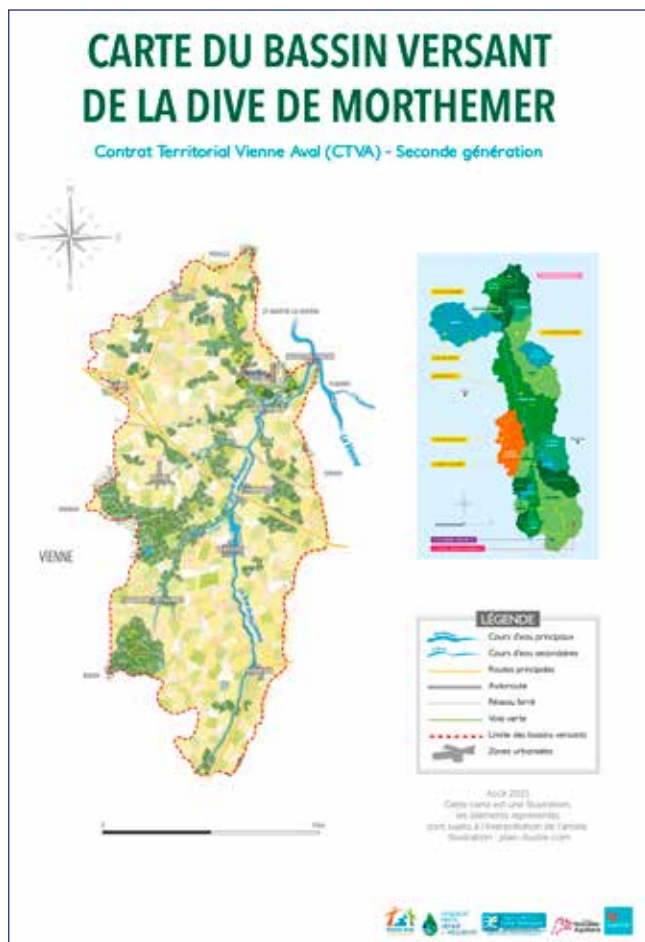


De nouvelles ventes de composteurs à tarif réduit de 15 € sont organisées du 15 juin au 8 juillet et du 17 septembre au 8 octobre 2022. Ces composteurs sont en

bois traité autoclave, de 600 litres, conditionnés en kit, rapide et facile à monter. Dim. 101 x 102 x 85 cm. Cette vente est réservée exclusivement aux habitants du SIMER (hors Grand Poitiers), dans la limite d'1 composteur par foyer, à condition de ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide au compostage du SIMER au cours des 10 dernières années. www.simer86.fr

SYNDICAT MIXTE VIENNE ET AFFLUENTS

Modification de la Dive à Morthemmer



Le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA) est un syndicat de bassin versant qui exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GeMA) depuis 2018 sur le bassin de la Vienne et ses affluents de Valdivienne à Port-de-Piles. Il anime et coordonne l'ensemble des actions entreprises en faveur de la protection et de la restauration des milieux aquatiques au travers des compétences transférées par la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (CAGC), Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCu) et la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG). Il peut travailler également avec les Communautés de Communes du Haut Poitou (CCHP), du Pays Loudunais (CCPL) ou des Vallées du Clain (CCVC).

LES COMPÉTENCES

Dans le cadre de ses compétences, le SMVA met en œuvre différentes actions permettant d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau fixé par la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) :

- Travaux de restauration hydromorphologique
- Rétablissement de la continuité écologique
- Gestion des espèces exotiques envahissantes (Jussie, Ragondin, ...)

LE COMITÉ SYNDICAL

- Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (CAGC) : 9 sièges
- Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCu) 6 sièges
- Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG) 2 sièges

LE FINANCEMENT

Les collectivités cotisent au SMVA selon des critères de superficie et de population.

Le syndicat bénéficie également de subventions de la part de ses partenaires financiers (Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne)

L'ÉQUIPE

- Un pôle technique de trois Animateurs bassins versants et milieux aquatiques et d'une régie,
- Un pôle administratif,
- Un Animateur général en charge du Contrat Territorial Vienne Aval.

LES PROJETS

La commune de Valdivienne est traversée du Sud au Nord par la Vienne. Deux rivières s'y jettent une en rive droite, L'Aubineau et une autre en rive gauche la Dive de Morthemmer. C'est cette dernière qui fait l'objet de l'élaboration d'un projet de restauration dans le bourg de Morthemmer.

Le SMVA a lancé il y a plusieurs années avec la municipalité et les habitants, ce projet qui a pour but d'améliorer le fonctionnement de la Dive de Morthemmer d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

C'est dans cette perspective que le syndicat souhaite poursuivre la conception de ce projet en menant une nouvelle étude d'avant-projet en 2022.

Au vu des différents aspects techniques et enjeux locaux, cette étude comprendra une phase de concertation qui prendra la forme d'ateliers qui seront ouverts à la population afin de partager les attentes de chacune et chacun.

Le SMVA souhaite travailler en étroite collaboration avec la commune et ses habitants afin de concevoir un projet d'intérêt général permettant d'améliorer le cadre de vie du village de Morthemmer mais également d'atteindre des objectifs environnementaux de qualité des eaux.

Cette étude est prise en charge financièrement par le SMVA avec l'aide de ses partenaires financiers, à savoir l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Département de la Vienne. www.smva86.fr

ÇA SUFFIT ! Encore trop de décharges sauvages



Aucun de nos villages n'y échappent, provoquant l'exaspération de tous. La loi n° 2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi Agéc), promulguée le 10 février 2020, comporte un titre V intitulé « *Lutte contre les dépôts sauvages* » (art. 93 à 106). Ce titre, qui montre l'importance de la problématique, a vocation à adapter la procédure de sanction aux besoins des maires et des présidents d'EPCI afin de lutter efficacement contre les dépôts sauvages. L'élu dispose de deux voies :

- la voie pénale via la mise en œuvre des sanctions prévues par le code pénal ;
- la voie administrative via une procédure prévue par le code de l'environnement (art. L.541-3) dont le but est de contraindre le contrevenant à faire disparaître le dépôt.

Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, « *Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets. En cas de condamnation prononcée pour les infractions visées, le tribunal peut ordonner, sous astreinte, la remise en état des lieux endommagés par les déchets qui n'ont pas été traités dans les conditions conformes à la loi. La peine est portée à sept ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée, au sens de l'article 132-71 du code pénal.* »

SÈCHERESSE... Alerte renforcée

Depuis le 13 mai, compte tenu de la sécheresse, la préfecture de la Vienne interdit : l'arrosage des pelouses et massifs fleurs, l'arrosage des espaces verts, le remplissage des piscines privées, le lavage des véhicules à domicile, l'arrosage des jardins potagers entre 11h et 18h. Le monde agricole, déjà soumis à des restrictions « dures » n'échappe pas à ce train de mesures et l'irrigation est aussi interdite entre 11 h et 18 h. Suivez les informations pour connaître l'évolution réglementaire.

EFFAROUCHEURS Leur utilisation

L'Arrêté du 3 mars 2022 précise que l'utilisation des dispositifs sonores destinés à effaroucher les animaux nuisibles pour les cultures doit être limitée aux quelques jours où la sauvegarde des semis et des récoltes le justifie. (...) Leur implantation n'excédera pas une période de 3 semaines consécutives. Leur fonctionnement est interdit du coucher du soleil au lever du jour, par référence aux indications du site Météo France. Toutes les dispositions seront prises pour que ces dispositifs ne soient pas à l'origine d'une gêne pour le voisinage. Ils ne doivent pas être implantés à moins de 250 m des habitations des tiers ou des zones sensibles (terrains de campings, établissements sanitaires et médico-sociaux, écoles, etc.). Le nombre de détonations par heure doit être adapté aux espèces à éloigner et aux productions agricoles à protéger et ne pourra, en tout état de cause, être supérieur à 4 (soit une détonation tous les quarts d'heure). Le recours à des modes de protection alternatifs devra être favorisé, notamment l'usage de cerfs volants, la propulsion d'un leurre, les perchoirs à prédateurs, le ballon épouvantail.

ENQUÊTE PUBLIQUE A consulter en mairie

Une enquête publique sera ouverte du lundi 6 juin 2022 au mardi 5 juillet 2022, concernant une « Demande d'enregistrement d'une installation de stockage de déchets inertes » de la Sté COLAS. Le format papier est consultable en mairie et sur le site de préfecture rubrique Politiques Publiques :

- environnement, risques naturels et technologiques
- installations classées
- industrielles
- (ensuite classer par ordre alphabétique)

URGENCES DU CHU DE MONTMORILLON

Quelques fermetures

Le CHU de Poitiers a été contraint de fermer son service des urgences du site hospitalier de Montmorillon à plusieurs reprises. Pour la période estivale, tenez-vous informés ! Durant ces périodes, il est demandé à la population d'appeler le centre 15 et de ne pas se présenter spontanément aux urgences de Montmorillon. Le 15 prodiguera les premiers conseils et, en fonction de la situation, orientera vers la médecine de ville, l'un des autres services d'urgences du CHU de Poitiers ou le centre hospitalier le plus proche.

JEU CONCOURS SOIRÉE DU 2 JUILLET 2022

**GAGNEZ 20 € DE CONSOMMATION
POUR LA SOIRÉE DU 2 JUILLET 2022 !**

👉 Pour participer, c'est simple :

- LIKEZ la page Facebook Art'caci'us Festival
- IDENTIFIEZ, sur la publication ORIGINALE, une personne avec qui vous souhaitez partager votre cadeau !
- PARTAGEZ cette publication en STORY & sur votre FIL D'ACTUALITÉ.

**Nous tirerons au sort 2 gagnants :
1 sur INSTAGRAM et 1 sur FACEBOOK !**

FIN DU JEU CONCOURS LE 26/06/2022

🍀 Bonne chance à tous 🍀



TROP CHAUD?

Consultez l'Espace Conseil France Rénov'



Depuis le 1^{er} janvier 2022, en écho aux nouvelles dispositions nationales, l'Espace Conseil FAIRE mis en place sur le territoire de la CCVG devient Espace Conseil France Rénov'. Ce service public, porté et financé par la CCVG avec le soutien de l'Anah et du Programme SARE, ainsi que de la Région, facilite votre réflexion, vous aide à construire votre programme de travaux et vous renseigne sur les aides financières mobilisables pour obtenir un logement plus confortable et plus économe. Les conseillers France Rénov' de l'association SOLIHA Vienne vous accueillent sur rendez-vous. Ce service public vous permet de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants.

Contact : 05 49 61 61 91 - france-renov.gouv.fr



**Neuf &
Rénovation**



Electricité générale

Nicolas Ripault

Port. 06 20 23 38 19

E-mail : contact@r-elec.fr

**Courant fort
Courant faible
Dépannage**

9 impasse du Bas Village - 86300 Valdivienne

Tél. 05 49 18 06 72 - Fax : 01 56 72 18 51



**SARL
LHUIILLIER**
Père & Fils
Depuis 50 ans

Entreprise générale du Bâtiment

Etude de plans - Devis gratuit - Maçonnerie - Charpente -
Couverture - Menuiserie bois, alu, PVC - Plâtrerie - Placo -
Carrelage - Taille de pierre - Terrassement - Piscine -
Restauration de vieux bâtiments - Assainissement divers

NEUF ET RÉNOVATION



34, rue des Anciens Métiers
86300 VALDIVIENNE

05.49.01.83.16

sarllhuillierpf@orange.fr



Lhuillier père et fils

Point-Com-Electroménager

Sirenc: 389 473 205 00024 - RCS polices A389 473 205

Saint-Martin-la-Rivière

24, route de Chauvigny Saint-Martin-la-Rivière Valdivienne 86300

Pointcomelectromenager2@gmail.com

M. LACOUA Robert

**Vente: Neuf et Occasion
Réparation: Atelier ou Domicile
S.A.V. Toutes Marques**



Nouveau ! Vente et Dépannage télévision

Un Professionnel à votre service

**Tél/fax : 05.49.01.96.54
Mobile : 06.17.86.25.58**

Horaires d'Ouvertures du Magasin

Mardi au Vendredi: 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi matin: 9h30 - 12h30

13^e ÉDITION DES BOUCLES CHAUVINOISES

Près de 99 coureurs !



Dimanche 22 mai, la 13^e édition des Boucles chauvinoises a de nouveau fait le bonheur des amoureux de courses cyclistes. Organisée par l'Union sportive chauvinoise cycliste (USCC) sous la houlette de Bruno Mallet, son président, la traditionnelle course créée à l'initiative de l'ancien président du Pays Chauvinois, Alain Fouché, et ouverte à tous les clubs cyclo-sport Ufolep de 1^{ère}, 2^e et 3^e catégories, a réuni près

de 99 coureurs et plus d'une centaine de bénévoles signaleurs pour assurer la sécurité sur le circuit. Ils ont bénéficié de l'aide financière des mairies de Valdivienne et Chauvigny et du département.

L'épreuve longue de 101,1 km pour les 1^{ères} catégories a été remportée par Benjamin Bertrand de l'UVDescartes, celle de 95 km en 2^e catégorie a été gagnée par Corentin Thiollot du VC Tournais et les 88 km en 3^e catégorie sont revenus à Émilien Deborde de l'AC Neuville

Par ailleurs, une course dite d'attente, longue de 60 km, destinée aux petites catégories, a été remportée en 3^e catégorie par Franck Beauvais de l'UVPoitiers, en 4^e catégorie par Cyril Dardillac du JPC Lussac et en Féminine par Elodie Groleau de l'AC Neuville. C'est lors de la remise des prix, que Bruno Mallet a indiqué que cette course était la dernière qu'il organisait « après plus de huit années d'investissement très lourd à mener et surtout très épuisant. »

UKRAINE Valdivienne mobilisée !

Dès le début du conflit en Ukraine, les élus se sont mobilisés pour organiser un appel aux dons, notamment de médicaments, fournitures de première urgence, produits d'hygiène et alimentaire pour les bébés et autres produits d'hygiène pour les adultes. La dernière livraison a été remise mardi 26 avril à l'association Ukraine libre de Poitiers, présidée par Boghdan Sokhan. Ce qui porte à près de 8 m³ le total de la collecte lancée depuis le début du conflit en Ukraine, et ce, grâce aux généreux donateurs : particuliers, pharmacies, médecins, collectivités de la CCGV, Ehpad des Émeraudes de Chauvigny, ADMR, Poitou Emballage et avec la complicité du Lions Club de Chauvigny. Par ailleurs, la mairie a aussi préparé et équipé l'un de ses logements en vue de sa mise à disposition au profit de déplacés ukrainiens.



Des jeunes étudiants de Poitiers très fiers de leur collecte remise à notre mairie. Ci-dessous, la maison Royer meublée avec des dons, prête pour l'accueil !



ÉTAT CIVIL Mariages, décès, naissances

Pour rappel, le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) nous oblige à ne publier dorénavant que le quantitatif des naissances, mariages et décès. Depuis le début de l'année, Valdivienne a connu : 14 naissances, 3 mariages, 8 Pacs et 6 décès.

DÉPANNAGES
RAMONAGES
RÉNOVATION
DE SALLE DE BAIN
ADOUCISSEURS
CLIMATISATIONS
POMPE À CHALEUR
GAZ/FIOUL

Eco Désembouage Chauffage

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
INSTALLATIONS & ENTRETIENS**

Jérôme Chevré
« Pain Perdu »
86300 VALDIVIENNE

05 49 89 05 40

mail : ecodesembouagechauffage@orange.fr
site web : ecodesembouagechauffage.fr



Pub anglais traditionnel, servant de la bonne nourriture, des bières pression, des vins fins et des spiritueux

Plat du jour du mardi au samedi	12h00-14h00	18h00-21h00
9,50-14,95 €		
Pizza tous les jeudis et samedis soirs	18h00-21h00	
Fish and Chips vendredi soir	18h00-21h00	
14,95 €		
Rôti du dimanche traditionnel anglais et notre plat du jour normal	12h00-14h00	
16,95 €		

2 rue Baron de Soubeyran
Morthemer
86300 Valdivienne

09 72 63 66 85
[facebook.com/
The Footbridge Tavern](https://facebook.com/TheFootbridgeTavern)



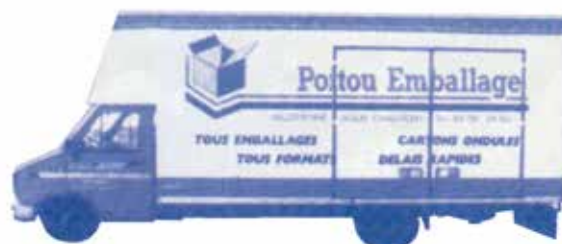
Poitou Emballage

CUBORD

86300 VALDIVIENNE

Tél. : 05 49 56 34 68

fax : 05 49 56 39 90



« Le charmant campanile ... »

par Fanny Burbaud



« LA PIERRE, LA PLUME ET LE CŒUR »



Chapelle de Cubord classée monument historique le 17 janvier 1924.

C'est à la fin du XIX^{ème} siècle, dans les années 1880 plus précisément, qu'Alphonse Le Touzé de Longuemar admire la chapelle du prieuré de Cubord, rive droite. Ce monsieur est un savant et archéologue français installé dans le Poitou où il devient président de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Il tombe sous le charme de ce petit édifice, ainsi il écrira dans son livre *« Les Anciennes fresques des églises du Poitou »* : *« Rien n'est plus élégant à l'œil que cette double arcade retombant sur des colonnettes géminées et surmontées d'un pignon élancé qu'accompagnent deux pyramidions égaux »*.

La Société des Antiquaires de l'Ouest, dont le but est la recherche, l'étude, la conservation et la description des antiquités et des documents historiques, continue à s'intéresser à cet endroit un peu secret. En effet la datation de sa construction reste floue : aux environs du 12^{ème} siècle.

Mr Emile Ginot, historien spécialiste du Poitou, propose de soumettre aux Monuments historiques un vœu pour le classement du clocher pignon de l'ancienne chapelle de Cubord.



La chapelle de Cubord de nos jours.

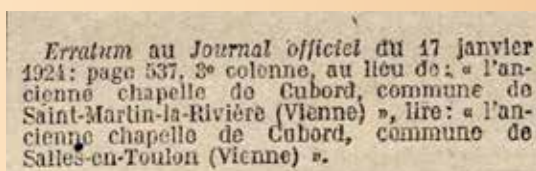
Mr Brun, architecte des Monuments historiques visite la chapelle de Cubord. Il donne un avis positif au vœu de classement émis par la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Le 17 janvier 1924, le Journal officiel officialise le classement aux monuments historiques.

Voilà un trésor patrimonial et monumental discret mais que nous redécouvrons avec plaisir lors de nos promenades dans le charmant village de Cubord. Ce monument est dans une propriété privée.

Sources :

- *Journal officiel* du 17 janvier 1924
- Wikipédia : Alphonse Le Touzé de Longuemar
- sudviennepoitou.com
- alienor.org
- Comité des travaux historiques et scientifique
- Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest
- pop.culture.gouv.fr



Journal officiel de la République française. Lois et décrets.

Le blog La Pierre, La plume et le Cœur continue de vous faire découvrir les grandes histoires et les mille et unes anecdotes du passé de Valdivienne. Au rythme de 1 parution par semaine (le dimanche) le blog a déjà plus de 150 articles et 200 noms de famille référencés, vous y trouverez forcément le votre ou celui d'un proche.



Orchidées 1^{ère} partie



Les orchidées, tous connaissent ce nom mais bien peu se doutent de leur présence dans notre commune. Ayant eu la chance d'être initié à quelques uns de leurs secrets, je vous invite à partager les trésors de leur monde surprenant à travers plusieurs articles. Quelques chiffres aideront à faire plus ample connaissance :

Sur notre belle planète, il existe environ 28 000 espèces d'orchidées. Seulement 145 espèces sont présentes en France. Dans la Vienne, 45 espèces nous enchantent et Valdivienne peut s'enorgueillir de 25 espèces. Compte tenu de la taille modeste de la commune à l'échelle nationale, ce résultat représente déjà une belle promesse de diversité tout en laissant la porte ouverte pour d'intéressantes découvertes.

A travers ce voyage botanique, je souhaite aussi vous faire découvrir la fragilité et l'ingéniosité de ces plantes, leur magie mais aussi leur beauté et leur extrême fragilité. Commençons par les plus répandues.

A la sortie de l'hiver fleurit une espèce précoce, l'orchis mâle. Cette orchidée aussi affectionne les bords des chemins et routes où elle rencontre un terrain propice, entre lumière et fraîcheur. Sans y prêter attention, elle pourrait être confondue avec l'orchis bouffon. Leurs fleurs présentent des ressemblances mais l'épi floral de l'orchis mâle est plus haut, dépassant souvent 30 cm. Les feuilles constituent le principal critère de détermination, contrairement à celles de l'orchis bouffon, celles de l'orchis mâle sont tachetées de pourpre.





Au printemps, parfois dès fin mars l'orchis bouffon est la première orchidée à fleurir, souvent au bord des routes. A la sortie de l'hiver, sa belle couleur variant du rose pâle au violet profond attise les désirs de bouquets, plaisir aussi égoïste qu'éphémère. Bouquets et agriculture intensive ont eu raison de la belle qui se raréfie d'année en année. Une récente prise de conscience conduit doucement vers une fauche plus raisonnée et tardive des bords de routes où survivent les populations relictuelles. Talus et fossés représentent les derniers vestiges des anciennes prairies naturelles qui abritaient une incroyable diversité d'espèces. Les bords de route sont devenus les prairies du 21^e siècle !

Savez vous que le terme orchis vient directement du grec et signifie testicules. Ceci en référence à la forme de ses tubercules souterrains. Pensez- y lorsque vous offrez des fleurs !

L'orchis bouc ne tire pas son nom d'une quelconque ressemblance avec cet animal mais de l'odeur fétide qu'elle dégage pendant la floraison. Penchez-vous, approchez votre nez et vous ne douterez plus ! Une des caractéristiques des orchidées est le développement d'un des 3 pétales en labelle. Le labelle est ce grand pétale découpé et veiné particulièrement développé chez l'orchis bouc ayant pour fonction d'attirer les insectes pollinisateurs Certaines emploient des ruses ultimes, nous y reviendrons. L'orchis bouc est une espèce relativement commune. Par « relativement », il faut entendre que, même si localement de belles stations subsistent, toutes les orchidées sont menacées, principalement par la disparition de leurs milieux. Malgré sa taille pouvant atteindre 1 mètre, celle-ci attire peu de bipèdes curieux. Il faut s'arrêter, se pencher et s'y intéresser pour en découvrir toute la subtilité.



Un 8 Mai entre Rhin et Danube



A gauche : Le Conseil Communal des jeunes s'est distingué en la personne de Paulin Guilbaud de Morthemer.

En-dessous : La relève des porte-drapeaux est assurée ! Ici, photo datant du 11 novembre 2021



La commémoration du 8 Mai 2022 s'est déroulée au Monument aux Morts de Salles en Toulon, sous la présidence de Claudie Bauvais Maire de Valdivienne, en présence du Conseiller départemental Gérard Herbert et des conseillers municipaux. Les habitants et les Anciens Combattants ont pu découvrir le témoignage de celui qui fut l'un des leurs il y a peu de temps encore.

« Elie Couvrat avait 20 ans le 8 mai 1945, quand il a arrêté une dernière fois son véhicule de combat sur le Danube du côté d'Ulm. Il avait été incorporé dans la première

Armée du Général De Lattre ».*

Ce sont les mots qui résument un texte, lu par Paulin Guilbaud (10 ans). Ce dernier a reçu le « Prix Paul Lebon »** décerné par les Anciens combattants pour le féliciter de son engagement citoyen. Plusieurs personnes ont été mises à l'honneur : Michel Renaud a reçu le titre de reconnaissance de la Nation, puis Jean-Claude Gaillard et Eric Bellicault ont reçu la Médaille Argent et Bronze de l'UFVG AC.

De nouveaux porte-Drapeaux étaient présents : Baptiste Dujoux lycéen, René Grandveau ambulancier ancien parachutiste et Victor Weill, étudiant. Ces derniers étaient accompagnés par leurs parrains André Chabanne, Ghislain Brunet et Eric Bellicault. La passation des drapeaux s'était faite le 11 novembre 2021. Les échos de la musique chauvinoise dirigée par Thomas Clavierie ont retenti durant la cérémonie. Les membres du Conseil des jeunes, se sont distingués notamment dans la collecte des « Bleuets de France » au profit des blessés et des victimes du terrorisme et ont mérité un remerciement appuyé de la part des Anciens combattants.

* Manuscrit disponible, Robert Chanet 06 65 65 61 90

** Paul Lebon « gueule cassée » Chemin des Dames 1917. Légion d'honneur.

La Muse Valdiviennoise

L'école de musique la Muse Valdiviennoise permet de promouvoir l'enseignement musical sur la commune de Valdivienne. Son équipe dynamique propose PIANO, FLUTE, GUITARE, BATTERIE... Les inscriptions se font sur toute l'année et à tout âge. Pour plus de renseignements contacter Fabienne Debais : 06 78 85 98 94 ou Nadège Archimbault 06 26 86 42 37.



Les Amis du livre et de la Culture



Voilà quelques jolies pensées que nous vous proposons juste pour l'été où nous l'espérons vous aurez un peu plus de temps libre. Venez nous voir, choisissez (entre nos livres et ceux de la BDV de Poitiers, nous avons au moins 3000 documents) et réalisez l'une de ces formules. Bel été à tous.

« Un livre est un rêve que vous tenez entre vos mains ». Neil Gaiman – auteur

« Tant qu'il y aura des livres, des gens pour en écrire et des gens pour en lire, tout ne sera pas perdu dans ce monde ». Jean d'Omersson – écrivain, journaliste et philosophe français

« Il existe de nombreuses petites façons d'agrandir le monde de votre enfant. L'amour des livres est le meilleur de tous ». Jacqueline Kennedy Onassis – ancienne première dame des États-Unis

« Certains livres se lisent à la cuisine, d'autres au salon. Un vrai bon livre se lit n'importe où ». Thomas Chandler Haliburton – auteur

« Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps ». Emmanuel Kant – philosophe

« La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté ». François Mauriac – écrivain

« La lecture est importante. Si vous savez lire, alors le monde entier s'ouvre à vous ». Barack Obama – ancien Président des États-Unis

« Dans un bon livre, le meilleur est entre les lignes » Proverbe suédois.

Nos horaires : **Samedi matin de 9h à 12h**

Nous pouvons porter les livres à domicile, il suffit de nous contacter par téléphone ou par mail :

Tél : 05 49 44 93 59

adresse mail : bibliothèque.valdivienne@orange.fr

Vie Associative et Culturelle



Association ADMR VALDIVIENNE



Notre association intervient sur les communes de Valdivienne, Civaux et Chapelle-Viviers auprès de 123 clients. Depuis 1994, l'association est présidée par Jean-Pierre BENOIST.

Vous aussi vous souhaitez donner du sens à votre engagement ? Devenez BENEVOLE à l'ADMR !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble ! Rejoignez notre équipe de 12 bénévoles.

Choisissez un emploi stable, devenez SALARIÉ à l'ADMR !

Vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine, vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme ? Rejoignez les 19 salariés ADMR de notre association.

Nous vous proposons des services pour tous, à tous les âges de la vie. En 2021, l'association a réalisé plus de 15 588 heures d'interventions.



QUALITÉ DE
SERVICE

100% des clients satisfaits

Enquête de satisfaction 2021

(28 répondants sur 96 clients sollicités)

Vous souhaitez nous rencontrer ? Nous vous accueillons le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et 3h30 à 17h ainsi que le mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Association ADMR de Valdivienne

18 bis rue du Clos Adler, 86300 VALDIVIENNE

05 49 54 56 48

info.assovaldivienne.fede86@admr.org

Comité de jumelage



Dans le Valdivienne Info n°52, nous avons parlé du voyage en Allemagne, qui a été un grand succès. Les photos donnaient une impression de l'ambiance. Une délégation de 10 personnes de Valdivienne s'était déplacée à Mulfingen pour cette visite. L'activité suivante du Comité de Jumelage aurait dû être le dîner dansant du 12 mars. Cependant, le Co-

vid frappait de nouveau en plein et nous avons été obligés d'annuler cet événement, comme beaucoup d'autres associations qui ont aussi annulé des activités.

Mais dès l'annonce de ce dîner dansant, Karen et Pete, nos amis d'Etzwil, avaient annoncé qu'ils se déplaceraient pour venir nous voir à cette occasion. Pour ne pas les décevoir et aussi pour profiter de leur venue, nous avons organisé un déjeuner à l'Hôtel de la Plage. Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation.

Maintenant, c'est à notre tour de recevoir une délégation de Mulfingen. Ils vont venir pour le week-end du 1, 2 et 3 octobre prochain. Nous allons certainement organiser plusieurs événements pour lesquels les Valdiviennois seront invités. Suivez les invitations dans la presse ou réagissez sur les mails que vous allez recevoir.

Si vous êtes intéressé et si votre adresse mail n'est pas encore connue par le Comité de Jumelage, envoyez un petit mot à notre adresse

jumelage.valdivienne@yahoo.fr

A bientôt.

L'étoffe de soie a 20 ans !

Le 19 mai 2022, le repas d'anniversaire des 20 ans du club « L'Etoffe de soie » a eu lieu au restaurant de La Plage de Bonneuil. Le club a été créé en décembre 2001 à l'initiative de Chantal Bourgoin Présidente et de Karine Pinaud la secrétaire, Jean-Marc Jonotte le trésorier et avec le soutien de la Mairie représentée à l'époque par Roland Laurendeau.

Au fil des années, le bureau a changé sauf la Présidente - fidèle au poste depuis le début - et les activités se sont développées.

D'un atelier couture, le club est devenu un atelier « arts créatifs » avec des activités permettant de réaliser une multitude de jolies choses en cartonnage, quilling, tricot, crochet peinture, broderies diamant, déco de Noël... Le club a organisé 16 bourses aux vêtements en 8 ans, et a participé à des marchés de Noël, des Automnales de Valdivienne, des voyages en partenariat avec la bibliothèque et même un périple en minibus pour emmener à la mer des personnes qui ne l'avaient jamais vue !

La mairie prête gracieusement les salles et armoires de l'espace multimédia. Le club est autonome et n'a plus besoin de subvention. Il se réunit le lundi et le mardi, chacune partageant son savoir avec les autres lors de moments conviviaux, goûters, petits gâteaux, thé, café, boissons..., nous fêtons les anniversaires.



Pour les 20 ans de l'association, la présidente a offert le verre de l'amitié en présence de Mme le Maire, avant de se rendre au restaurant où elles ont été accueillies avec une surprise déposée dans l'assiette : un bracelet avec un motif créé pour l'occasion au nom de l'étoffe de soie mis dans une pochette réalisée par la Présidente.

Il y avait aussi une surprise pour la Présidente de la part des adhérentes, un olivier symbole de longévité. Le repas s'est déroulé dans une bonne ambiance avec des rires et des chants et terminé avec un joli gâteau personnalisé au nom de l'étoffe de soie.

Présidente : Mme Bourgoin Chantal Tél 05 49 56 36 11 / 07 70 08 88 32

**19 rue de la Croix Chartier St Martin la rivière
Cotisation : 25 € par an**



Vercival Tennis Club



Une saison active se finit pour le Vercival TC avec une bonne nouvelle : la remise en état des 2 courts extérieurs de Civaux. Les adhérents ont pu les tester à l'entraînement et en match, ils ont apprécié le travail effectué.

16 équipes ont représenté le club dans diverses compétitions (vétérans, mixtes, jeunes et seniors), les résultats n'ont pas toujours été brillants mis à part pour l'équipe 1 messieurs en championnat senior. En finissant 2^{ème} de sa poule, elle monte en régionale 2 ; la prochaine saison s'annonce difficile mais le challenge à relever sera motivant.

Le traditionnel tournoi adulte s'est déroulé début mars avec un joli succès en termes de participation. Chez les messieurs, le tenant du titre et membre du club Arnaud Tripoteau s'est incliné en finale. Chez les dames, la toute nouvelle adhérente du club Fanny Carton s'est arrêtée en demi-finale après 3 sets très disputés contre la future lauréate du tournoi. Nul doute qu'elle sera revancharde lors de la prochaine édition.

Chez les jeunes, Nathan Gautier a été sélectionné comme ramasseur de balles à Roland-Garros. Peut-être l'avez-vous reconnu aux côtés des champions sur la terre battue parisienne ? Lui et ses camarades se sont entraînés le samedi à Civaux et ont pu participer



aux différents tournois accueillis par le club. Organisés par le moniteur du club Lionel Toso en fonction de l'âge et du niveau de jeu, ils ont permis à certains de taper leurs premières balles en compétition.

Les inscriptions pour la saison prochaine se tiendront à la salle de Civaux les samedis 3 et 10 septembre de 10h à 12h. Les cours enfants auront toujours lieu le samedi et les cours adultes les lundis et jeudi soirs.

Pour tout renseignement sur le club et sur ses activités, vous pouvez contacter Guillaume Anastay (05 49 54 67 73), Julien Bigeau (06 63 75 31 52) ou Philippe Gautier (06 76 73 68 73), suivre le club sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ou vous rendre sur le site internet du club (<http://vercivaltc.clubeo.com>)

👉 Gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans (sur présentation d'un justificatif).

👉 La billetterie en ligne est ouverte si tu veux d'ores et déjà nous aider, et savoir qu'on peut compter sur toi, réserve ta place !

www.helloasso.com/associations/art-cacius/evenements/art-cacius-festival

ON A BESOIN DE VOUS !

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider pour le festival du 2 juillet. Buvette, snack, entrée, sécurité, il y a de la place pour tout le monde ! Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, à ce nouveau festival, vous serez accueillis à bras ouverts !

06 12 02 74 27
artcacius@gmail.com
www.facebook.com/ArtCaciusFestival ou
artcacius.wixsite.com/web-site



Vie Associative et Culturelle



Art'cacius recherche des bénévoles !

Salut Les Copains !!! 😎😎

C'est parti pour la 1^{ère} édition du Festival Art'cacius qui aura lieu le 2 juillet 2022 au Théâtre de Verdures des Genêts ! Une magniiiiiique prog' ! Que des groupes locaux comme on les aime !

De la cumbia, du rock, du hip-hop, du dub et de l'électro... Royal Tatto Family vous propose des tatouos flashs sur place ! Art Corp par MA vous propose des piercings sur place ! Jongleurs et cracheurs de feu animeront la soirée !

👉 Entrée à prix libre - paiement en ligne et sur place / on donne ce que l'on veut ou ce que l'on peut !

DIVA reprend ses activités



L'association DIVA (Développement Informatique de Valdivienne) va reprendre ses activités dans les locaux de la MMT dès septembre pour l'année 2022-2023. Après deux années difficiles à cause des restrictions dues à la Covid 19

- 2020 / 2021 le club informatique n'a pratiquement pas fonctionné
- 2021 / 2022 le club a de nouveau fonctionné, mais au ralenti toujours à cause de la Covid 19

En septembre nous espérons reprendre notre activité normalement. Nous vous proposons de continuer votre perfectionnement en Informatique :

Bureautique

- Maîtrise des outils de correspondances internet
- Elaboration de courriers, classement de dossiers...



Photos

- Conseils pour la prise de vues
- Sorties à thèmes
- Partage de connaissances...
- Correction d'images, recadrage...
- Tirage...
- Préparation d'une exposition
- Montage de diaporamas ou d'albums photos...

La réunion de rentrée se fera à la salle MMT de Valdivienne mercredi 14 septembre 2022 à 18h. Toutes les personnes intéressées par une ou plusieurs de ces activités peuvent venir à cette réunion. Nous serons heureux de vous y accueillir. Nous déciderons ensemble, selon les souhaits de chacun, de ce que nous pourrions mettre en place.



Association Sportive Valdivienne : suspense 40 ans après !



Enfin une saison entière ! L'ASValdivienne, comme tous les clubs, est déjà heureuse d'avoir pu faire une saison entière, sans contrainte COVID. Pour ce qui est de l'école de foot, les éducateurs ont fourni un très bon travail et les jeunes ont été assidus et à l'écoute. Toutes les équipes ont progressé. Du côté des féminines, l'équipe de Damien a fait une très belle saison pour finir à la 3^{ème} place. L'entente avec USChauvigny n'a pas eu l'effet espéré pour les deux clubs ; il y a eu très vite une scission entre les deux groupes qui ont fini chacun de

leur côté, l'équipe Chauvinoise finit son championnat à la 6^{ème} place. Les filles de Valdivienne ont été très sérieuses et impliquées. Le groupe a su créer une bonne ambiance. Bravo aux filles et à leur coach Damien qui va continuer l'aventure avec nous. Les hommes ont également effectué une saison très intéressante. Les deux équipes finissent au 3^{ème} rang de leur division. L'équipe réserve qui a évolué en 5^{ème} division avait pour objectif de monter en division supérieure, l'objectif n'a pu être atteint, l'équipe du Salleron ayant effectué un parcours

pratiquement sans faute (seulement 3 nuls pour 0 défaite) bravo à eux. Pascal Mongella a réussi à tirer le meilleur de l'équipe en alliant la fougue de la jeunesse et l'expérience des anciens. Merci Pascal pour cette saison où tu es passé par tous les sentiments, tu as choisi de ne pas reconduire l'expérience avec nous, c'est bien dommage.

Pour l'équipe fanion de Jean-Marie, c'est une belle 3^{ème} place, derrière Chauvigny 3 et Brion. Les joueurs ont dû s'habituer au nouveau coach, mais les résultats ont suivi : 9 victoires consécutives lors de la phase retour. Le groupe jeunes a fait preuve d'un état d'esprit irréprochable avec, notons le, beaucoup moins de cartons que les années précédentes.

A l'heure actuelle, la saison n'est toujours pas finie avec finale de coupe Louis David (anciennement coupe du District) à jouer le 11 juin à Montmorillon contre les Trois Cités. En espérant aller au bout, l'histoire serait vraiment belle, 40 ans tout juste après la dernière victoire dans la même coupe ! Merci Jean-Marie et merci à tous les joueurs seniors pour cette saison qui fut pleine de joie. N'oublions pas les anciens de l'UFOLEP qui arpentent les terrains avec assiduité les vendredis soirs. Le club de Valdivienne a pu mettre en place diverses animations, randonnée gourmande, loto, bal, entre autres, qui ont été des réussites grâce à tous les bénévoles et amis du club.



Pas de toit sans nous

SPECIALISTE COUVERTURE

14 RUE DE LA DEMI-LUNE - 86000 POITIERS

le spécialiste des matériaux de couverture en résidentiels ou non résidentiels, dans le neuf ou la rénovation, à destination des professionnels.

- **Couvertures** zinc, acier, aluminium, inox, cuivre, tuiles terre cuite, béton, ardoises naturelles ou fibre-ciment...
- **Fenêtres de toit** VELUX
- **Evacuations** des eaux pluviales
- **écrans** de sous-toiture, systèmes d'**étanchéité**
- **isolants**
- **bois** de couverture, charpente, ossature bois, bardages et clins produits en France
- **outillage**, protection et sécurité
- **ventilation, éclairage, désenfumage...**

Tél. 05 49 03 53 80
www.asturienne.fr



Pharmacie EDNO-HUGUE

2 pharmaciennes et 1 préparatrice sont à votre écoute

*Vente et location matériel médical - Orthopédie - Vaccination
Homéopathie - Produits vétérinaires - Aromathérapie*

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h30 - 19h

Le samedi : de 9h à 12h30

19 Route de Lussac

Saint-Martin-la-Rivière 86300 VALDIVIENNE

Tél : 05 49 56 30 08 - Fax : 05 49 44 98 73

pharmacie.ednohugue@orange.fr

NOUVEAU depuis septembre 2020 : DRIVE !

Site internet : pharmacie-valdivienne.fr

RESTEZ EN CONTACT ! VALDIVIENNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Pratique ! L'application INTRAMUROS à télécharger dans votre smartphone pour être informé en temps réel ou signaler des faits que vous aurez constatés (arbres tombés, voirie abîmée, déchets sauvages...)



Le site internet www.valdivienne.fr

Un site adapté à tous les écrans. Urbanisme, état civil, menus de la cantine, associations, commerces... On y retrouve toutes les informations utiles. C'est une vitrine très importante qui vient compléter la présence numérique déjà engagée avec la création de la page Facebook.



Facebook compte à ce jour plus de 1 000 abonnés ! [@communedevaldivienne](https://www.facebook.com/communedevaldivienne)
Continuez de partager et liker les informations partagées, grâce à vos interactions la communauté s'agrandit et la page devient de plus en plus visible !



Pour les plus jeunes, retrouvez-nous sur Instagram ! [#communedevaldivienne](https://www.instagram.com/communedevaldivienne)

Valdivienne *infos*

J u i n 2 0 2 2

www.valdivienne.fr